Angelo Rinaldi

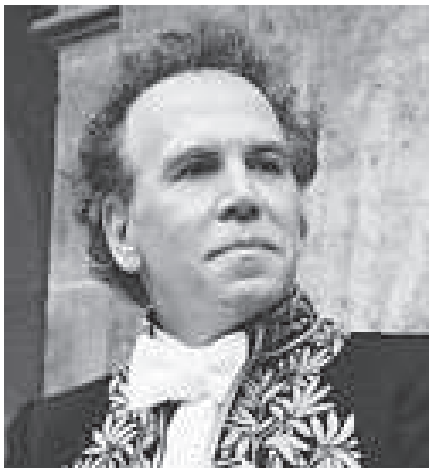

© Académie française

M. Angelo Rinaldi, de l'Académie française, a été élu président de Défense de la langue française, en remplacement de M. Jean Dutourd, qui lui avait demandé de lui succéder.

Écrivain et journaliste, Angelo Rinaldi est né en 1940 à Bastia (Corse). Après ses études dans cette ville, il entre comme journaliste à *Nice-Matin* et à *Paris-Jour*. Il se consacre à la critique littéraire et travaille successivement dans les hebdomadaires *L'Express*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*. Il sera nommé directeur littéraire du *Figaro* et responsable du *Figaro littéraire*.

Écrivain, il a publié des romans, notamment *La Loge du gouverneur*, *La Maison des Atlantes* (prix Femina 1971), *Les Dames de France*, *L'Éducation de l'oubli*, *La Dernière Fête de l'Empire*, *Les Jardins du consulat*, *Les Roses de Pline*, *La Confession dans les collines*, *Dernières nouvelles de la nuit*, *Tout ce que je sais de Marie*, *Résidence des Étoiles*, ainsi que *Service de presse*, recueil de ses chroniques littéraires.

Il a été élu à l'Académie française en 2002.

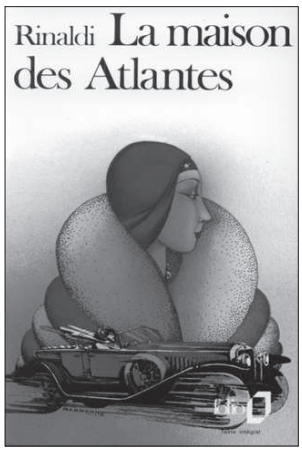

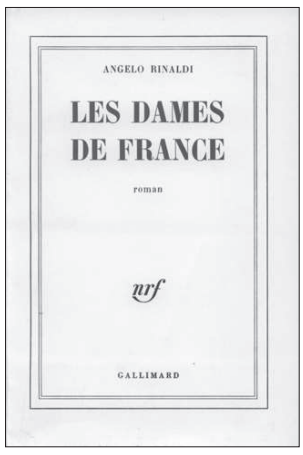

Pour connaître la pensée de notre nouveau président au sujet de ce qui nous préoccupe, nous avons eu la curiosité de nous reporter au discours de réception qu'il a prononcé sous la Coupole le 21 novembre 2002, et nous y avons relevé trois passages.

● Sur les dialectes, notamment le corse :

« Quelques victimes d'une sorte de régression infantile s'efforcent, là-bas, de promouvoir, au détriment du français, un dialecte certes inséparable de la douceur œdipienne des choses, mais dénué de la richesse de la langue de Dante. À la surface des sentiments et des idées, le dialecte ne creuse pas plus profondément qu'une bêche, quand il faut, pour atteindre les profondeurs, les instruments du forage d'une langue à chefs-d'œuvre, telle que le français, dont la garde, la défense et l'accroissement des richesses vous incombent. »

● Sur la politique linguistique de la Commission européenne :

« De Bruxelles, qui est en Belgique, où il y a aussi Waterloo et quantité de cases de l'oncle Tom, ne cessent de partir les assauts contre la langue française, livrés par les tenants d'un idiome unique, c'est-à-dire l'anglais. La Commission européenne ne cherche-t-elle pas, maintenant, à l'imposer au monde de la publicité, au motif qu'il serait facilement compris de tous ? Par les technocrates, on n'en doute pas. »

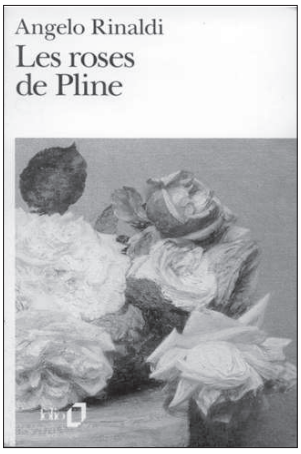

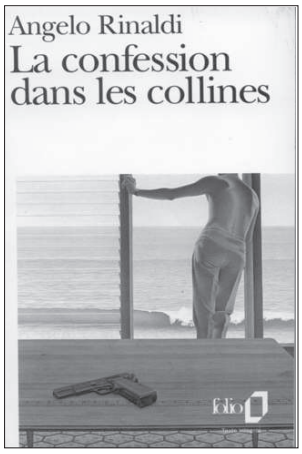

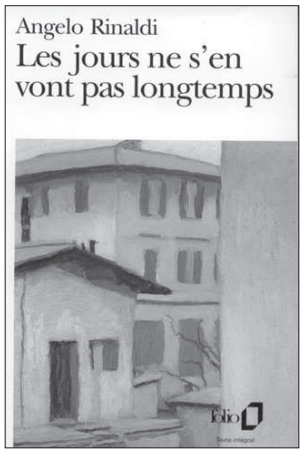

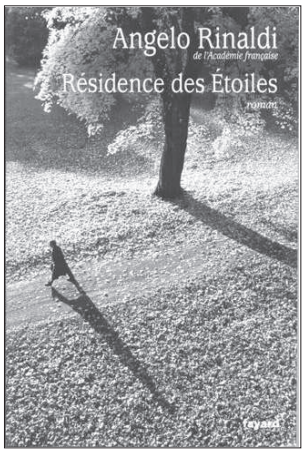

● Sur la francophonie :

Vous détenez un aspect de la singularité du nôtre [de notre pays], *et peut-être, au rythme où fond la souveraineté nationale, en aurez-vous, entre les mains, sa dernière parcelle – en fait la plus précieuse, qui est même au-dessus des constructions juridiques. La francophonie est une patrie sans rivages ni frontières. Qui use du français, ou qui l'adopte, en est le citoyen de plein droit, et notre égal. On a distingué savamment entre le droit du sang et le droit du sol. Vous inventez un droit du songe qui, à travers le langage, nous raccorde à ces légendes dont un poète a pu dire que, s'il en était privé, un pays se condamnait à mourir de froid.* »

Jacques Dargaud

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou Mme *(en capitales)* .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou Mme *(en capitales)* .....

Adresse : .....

.....

.....

M. ou Mme *(en capitales)* .....

Adresse : .....

.....

.....

Le français dans le monde

Être francophone en Ontario

J'ai fondé sur internet, avec un correspondant suisse, un forum consacré à la langue française[1]*. Nous y avons reçu le témoignage suivant, que je reproduis dans sa forme d'origine, sans aucune correction. À une époque où, sur la terre qui la vit naître, la langue française se réduit de plus en plus à un charabia bourré de barbarismes, de solécismes et d'impropriétés, abâtardi d'un apport sans cesse grandissant d'américanismes, il est touchant de constater que, de l'autre côté de l'Atlantique, des gens luttent avec persévérance pour préserver l'usage de leur héritage linguistique. Notons au passage que l'orthographe, à laquelle je n'ai pas touché, ne comporte pas la moindre faute.*

Jacques Pépin

Bonjour !
C'est par beau hasard que je suis tombée sur ce site il y a quelques heures, et je n'arrête pas d'y dénicher des informations utiles et si clairement (et gentiment) décrites. Je suis franco-ontarienne (et non québécoise... Oui – nous existons)[2] et je suis aux études en traduction vers le français. Le français est ma langue maternelle, mais je suis triste d'avouer que notre si belle langue n'est pas très bien enseignée aux écoles par ici. Nous sommes complètement submergés dans un univers anglophone, ce qui rend la pratique et l'apprentissage d'un beau français très difficiles. C'est en comparant mes petites compétences à celles de mes collègues du Québec et d'ailleurs que je m'aperçois de mes lacunes... La situation ne fait qu'empirer avec la nouvelle génération d'enseignants qui parlent eux-mêmes un « franglais » honteux. J'afficherai sans doute des questions assez bientôt, mais

pour l'instant, ça me suffit de lire les si belles tournures de phrases écrites par les autres membres et par les administrateurs.

.....

(En réponse à une question sur l'importance de la population francophone) :

- Effectivement, il y a quand même une population assez importante de francophones en Ontario, particulièrement dans la région de la capitale, Ottawa. C'est une ville très gouvernementale ou (*pardon, je n'arrive pas à trouver l'accent sur mon nouvel ordi*) il faut être bilingue pour travailler pour le fédéral. Mais vous avez bien raison que ce n'est pas évident de conserver son français. À mon école primaire, il y avait un système de jetons (petits cartons imprimés comme de l'argent) qui nous étaient distribués (25 par élève) en début de semaine. À chaque fois qu'un élève (ou même un prof) disait un mot en anglais, on pouvait lui demander « Un jeton s'il vous plaît ! ». Une phrase coûtait cinq jetons. Les vendredis, il y avait un jeu de Bingo, et les gagnants pouvaient « acheter » des prix (petits jouets...) avec leurs jetons. Étrange, mais ça marchait !

Mon père, qu'on avait empêché de parler français lorsqu'il était petit, (Il est allé à l'école des Jésuites afin d'apprendre en français. À l'époque, on avait banni les écoles publiques francophones) est le plus grand défenseur de notre langue. Lorsque j'étais adolescente, si je parlais au téléphone avec une amie en anglais (une amie d'école qui parlait donc très bien le français), mon père m'avertissait une fois (« En français SVP ! ») et ensuite, si je récidivais, il raccrochait le téléphone !

Angeline

---

1. www.achyra.org
2. L'Ontario est une province canadienne à large dominante anglophone.

La francophonie dans sa duplicité

Si « le plus authentique instrument du génie d'un peuple se révèle à travers sa langue », il n'en a pas toujours été ainsi, dans les contrées d'« indigénat » où le concept de « pénétrance » de la langue de l'occupant aura prévalu sur le précepte structurel (clin d'œil à l'auteur de *Tristes Tropiques*) des idiomes et dialectes usités jusque-là, à la veille des entreprises de colonisation.

Pour ne se pencher que sur les aires de propagation de la langue française, A.O.F., A.E.F., Afrique du Nord, Grande Syrie, Cochinchine, D.O.M. et T.O.M., voire Québec et Louisiane, il apparaît à l'évidence que l'implantation du mode d'expression cher à Stendhal, auteur de cette allégation, a eu pour effet de placer en désharmonie avec sa propre conception de l'échange, et ainsi la désarticuler (l'article préfigurant le verbe), une majeure partie des populations soumises à des circuits de communication ayant pour support un système de valeurs venues d'ailleurs.

Ce phénomène, dénommé « survenance » par le sociologue belge Henri Janne, élève d'Alfred Sauvy – l'inventeur du terme *Tiers-Monde*, référence au tiers état de Sieyès –, a consisté à instrumentaliser un mode d'échange linguistique réservé à un échantillon-type, sélectionné et éduqué selon les préceptes édictés par l'école de Jules Ferry, ce qui a permis l'émergence de groupes de « lettrés-médiateurs » au sein de communautés désorientées jusque dans leurs rapports intrinsèques avec les us et coutumes ayant régi leur mode d'existence en usage avant l'occupation française.

Cette constitution de relais de transmission, qui avait pour objectif le maintien de l'emprise coloniale au niveau local, a eu un double effet dans les sphères d'influence d'une langue promue au rang de moteur d'ouverture à la civilisation occidentale : d'une part, l'engouement des masses pour la préservation des langues et dialectes « maternels » avec le maintien des traditions, rites et dogmes ancestraux, et de l'autre, le cheminement d'une bonne part des nouveaux lettrés dans la contestation de l'ordre établi et la mise en cause de la paix des braves imposée à leurs aînés.

Ho Chi Minh, Giap, Ngô Dinh Diêm, Ferhat Abbas, Ben Barka, Maati Bouabid, Bourguiba, Sédar Senghor, Houphouët-Boigny, Sekou Touré et bien d'autres encore, de Toussaint Louverture à Ben M'Hidi, ont été, d'abord et avant tout, d'excellents élèves de la francophonie, laquelle a manifestement éveillé et favorisé leur engagement dans la revendication identitaire, en vertu et à l'enseigne de la devise de la République.

Il est un fait établi que l'usage de la langue « paternaliste » a servi de levier aux mouvements de libération et d'émancipation dont l'action a été relayée et confortée par les journaux progressistes et « libéraux » d'expression française, au milieu du XX^{e} siècle.

Parallèlement s'était formée une classe cultivée qui continuait à utiliser le français. De Mouloud Feraoun à Ahmed Sefrioui, en passant par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Gaston Monnerville, lequel, du haut du perchoir du Sénat, a représenté le deuxième personnage de l'État français, il nous aura été donné d'assister à l'éclosion d'une classe d'hommes de lettres sans équivalents depuis dans le monde de la francophonie.

Un regret cependant avec l'absence dans ce lot d'une femme de lettres de la trempe d'une Marguerite Yourcenar, d'une George Sand, ou de l'« exceptionnelle » Assia Djebar, membre de l'Académie française (2005), dont l'essai *Ces voix qui m'assiègent : en marge de ma*

francophonie demeure la référence en matière d'approche de la question du plurilinguisme ; c'est là un quasi-vide qui reste à combler, mais tous les espoirs sont permis lorsqu'on assiste à l'heure actuelle à une logique historique inexorable, vouant la femme du Sud à se déterminer dans l'émancipation… ou à se complaire dans le vide d'accepter une existence de soumission et de renoncement.

Et si l'époque d'une Djamila Bouhired poseuse de bombes est bel et bien révolue, à quand la reconnaissance de nouvelles Kahena* littéraires qui émergeraient des rives du Niger ou du Congo (voire du Saint-Laurent !), du delta du Mékong, des Antilles, des Caraïbes ou des confins de l'Aurès et de l'Atlas… ? Et porteraient haut le flambeau du « calame », arme autrement plus efficace dans leur confrontation face à la discrimination et dans leurs combats pour l'égalité des chances.
Ce serait à tout le moins l'un des meilleurs moyens de véhiculer encore et toujours un idéal par trop écorné depuis que le monde est monde : le concept de liberté allié à la fraternité, dans l'égalité, tel qu'il a été souhaité par les auteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, et repris par celle, universelle, de l'ONU en 1948.
La francophonie, au-delà de ses états généraux périodiques à caractère superfétatoire, y gagnerait certainement ses plus belles lettres de noblesse, dans le renouvellement de sa fécondité intrinsèque.

Mohamed El Khayat**

* Kahena : reine guerrière berbère, qui combattit les Omeyades au VII^e siècle.
** Écrivain-poète, auteur d'*Écrits et Poèmes en forme d'Hymnes* et *En quête du sens de la vie perdu* (Éditions Aini Bennai, Casablanca, 2008).

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — *et d'ailleurs*

—

À Paris, du 25 au 27 janvier, le 32e Colloque international de l'Alliance française a réuni plus de 500 présidents et directeurs d'Alliances françaises du monde entier. Il avait pour thème : « Quelle langue, quelle culture, dans un monde du numérique et du divertissement ? »

AF, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris, tél. : 01 53 63 08 03, courriel : info@fondation-alliancefr.org, site : www.fondation-alliancefr.org

—

Canada :

• ***Dans un article intitulé « Welcome to Canada », le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, se plaint, encore une fois, de l'arrogance des agents de l'aéroport d'Ottawa, dont l'accueil se fait strictement en anglais.***

• ***Le 4 février, le Mouvement Montréal français (MMF) a décerné le prix Harfang à Monique Giroux, animatrice à Radio-Canada, qui, depuis des années, communique sa passion pour la chanson francophone. Le prix Autruche a été attribué à France Boucher, présidente de l'Office de la langue française,*** « pour avoir camouflé volontairement l'état de la situation de la langue française et avoir refusé catégoriquement de fournir la moindre analyse qualitative ».

• ***AmériQuébec.net, portail de l'Amérique francophone, a vivement regretté que les Jeux olympiques 2010, à Vancouver, aient été avant tout anglophones et que le français ait même eu une place minime lors de la cérémonie d'ouverture.***

—

L'association FACED*, créée par le Cdt Robert Seaumaire, « *développe et coordonne des actions de diffusion des savoirs en mémoire des liens entre anciens combattants ayant le français en partage…* ».

FACED, 67, rue Émile-Duployé, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 01 46 42 74 36, courriel : francophonie-faced@voila.fr.

—

Japon :

La Société japonaise de didactique du français, qui réunit 700 professeurs de français au pays du Soleil-Levant, fête son 40e anniversaire. La SJDF organise deux congrès chaque année et publie une revue scientifique annuelle : la Revue japonaise de didactique du français. ***(Échanges, no 33)***

—

La Journée internationale de la francophonie, 20 mars, a été marquée cette année par la célébration des 40 ans de l'OIF*. Nicolas Sarkozy, président de la République française et Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, ont inauguré le nouveau siège de l'Organisation : la Maison de la Francophonie, située au 19-21, avenue Bosquet, à Paris-7e.

La célébration de cet anniversaire est placée sous le signe « de la diversité au service de la paix » et se prolongera tout au long de l'année jusqu'à la tenue du XIIIe Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, à Montreux (Suisse) du 22 au 24 octobre 2010.

—

La FIPF* organise de nouveau son concours, « Bloguons en français ». Ouvert jusqu'au 25 mai, ce concours s'adresse aux élèves de 9-14 ans et de 15-18 ans des classes de français dans le monde entier.

Renseignements : www.fipf.org

—

Belgique :
La province de Liège organise jusqu'au 15 mai un Concours littéraire de nouvelles en langue française : « Achève-moi », ouvert à tous à partir de 12 ans. L'OIF*, partenaire de ce concours, récompensera un lauréat dont la langue maternelle n'est pas le français. Renseignements : www.achevemoi.be
L'université de Liège et la Haute École de la ville de Liège proposent, du 6 au 8 mai, un colloque ayant pour thème : « Traduire la diversité », dans les domaines littéraire, juridique et des sciences de la vie. Renseignements : cpagnoulle@ulg.ac.be

—

RFI* met la radio au service de la promotion de la langue française, en particulier dans les pages « langue française » du site www.rfi.fr, où des extraits d'émissions sont accompagnés d'outils pédagogiques pour travailler la compréhension orale. Les fiches à télécharger sont variées et prêtes à être utilisées.

—

Sur le site de TV5MONDE, « Première classe », permet aux grands débutants de s'initier à la langue française en s'amusant : www.tv5.org/Premiereclasse

—

Nouvelle-Calédonie
L'Alliance Champlain, qui a pour objectif de défendre et promouvoir la langue française dans le Pacifique Sud, va fêter son 25e anniversaire. À cette occasion, un timbre spécial sera émis par la Poste calédonienne.
1, rue de Salonique, BP 8133, 98807 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie, tél. : 687 24 11 59, courriel : alliance.champlain@offratel.nc, site : www.alliance-champlain.asso.nc/.

—

L'OIF*, l'Association des étudiants africains et l'Association des écrivains de langue française organisent une rencontre littéraire – « L'Afrique au miroir de sa littérature » – dans le grand auditorium de la Sorbonne, à Paris, le 9 et le 10 avril.

—

Suisse :
Le 24e Salon international du livre de Genève se tiendra du 28 avril au 2 mai. La Suède en sera l'hôte d'honneur et les Pays de Savoie, la région d'honneur.

—

Liban :
Organisées par l'université Saint-Joseph de Beyrouth et le réseau DCAM*, les journées scientifiques qui se tiendront à Beyrouth, le 3 et le 4 mai, auront pour thème « Théories de la diversité culturelle et de la mondialisation ».

—

Maroc :
Les 42es Assises de la presse francophone se tiendront à Rabat du 1er au 4 juin et auront pour thème : « La responsabilité politique et sociétale des médias ».
UPF, 3, cité Bergère, 75009 Paris, tél. : 01 47 70 02 80, courriel : union@presse-francophone, site : www.presse-francophone.org/*

—

États-Unis :
Le 83e congrès de l'AATF* aura lieu du 4 au 7 juillet à Philadelphie. Comme chaque année, plus de 500 professeurs de français s'y retrouveront afin de « glorifier » la langue et la culture françaises.

Françoise Merle

*AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)
*DCAM
Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations
*FACED
Francophonie des anciens combattants et descendants
*FIPF
Fédération internationale des professeurs de français
*OIF
Organisation internationale de la Francophonie
*RFI
Radio France internationale
*UPF
Union internationale de la presse francophone

Les langues de l'Europe

Pour le plurilinguisme

Les coprésidents de la délégation Bruxelles-Europe de DLF ont écrit à M. José Manuel Barroso, réélu le 16 septembre 2009 à la tête de la Commission européenne, et celui-ci a chargé son chef de cabinet de leur répondre.
Nous reproduisons ces deux lettres.

Monsieur le Président,

Permettez-nous de vous souhaiter un plein succès dans l'exercice de votre nouveau mandat à la présidence de la Commission.
Il est notoire que la nouvelle Commission sera confrontée à des défis sans précédent, notamment sur les plans économique, social et écologique, sans parler des futurs élargissements de l'Union. Dans un tel contexte, la diversité linguistique et le multilinguisme doivent, selon nous, rester des dossiers prioritaires sur lesquels le nouveau Collège ne pourra pas faire l'impasse. Aussi croyons-nous utile de faire quelques suggestions en la matière, motivées par le constat d'une dérive discriminatoire vers le monolinguisme et le recours exclusif à la langue anglo-américaine dans des secteurs de plus en plus divers de l'activité des institutions de l'Union, notamment de la Commission.

Nous pensons que la nouvelle Commission doit rappeler le caractère multilingue des institutions de l'Union européenne, tel qu'il ressort des traités et des textes fondateurs, en particulier du Règlement 1/58.
Le principe de l'égalité des langues étant rappelé, en particulier par la disposition selon laquelle toutes les langues officielles sont des langues de travail des institutions de l'Union, il va de soi que le multilinguisme intégral ne saurait être généralisé et sera réservé à des situations de

communication propres au fonctionnement démocratique des institutions : élaboration des législations, débats politiques, communications avec les citoyens, exercice des droits fondamentaux, égalité d'accès aux procédures législatives, juridiques, financières, etc.

Pour autant, ce recours privilégié au multilinguisme intégral ne devrait pas justifier la pratique du monolinguisme observée dans un nombre croissant d'autres situations de communication, officielle ou informelle, externe ou interne, des institutions, notamment de la Commission.
Les exemples ne manquent pas : monolinguisme de sites intemet, affichages généralement monolingues sur les bâtiments, anglicisation croissante du journal interne « Commission en Direct », imposition de la langue unique dans certains services des institutions et certains organes de l'Union.

En dehors des situations de communication qui requièrent le multilinguisme intégral, les institutions, et singulièrement la Commission, devraient, à notre sens, s'en tenir à un choix concerté et limité de langues de travail, tout en excluant, autant que faire se peut, le recours au monolinguisme.
Selon nous, il conviendrait d'établir un « code de bonne conduite » en matière de diversité linguistique et de multilinguisme, comportant une typologie des communications assortie de critères définissant une « géométrie variable » des combinaisons linguistiques retenues. Un tel code serait conforme aux dispositions du Règlement 1/58, qui confèrent aux institutions une marge d'appréciation des modalités de mise en œuvre du multilinguisme.

Concrètement, nous nous permettons de suggérer la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer le projet d'un tel « code de bonne conduite ». Nous sommes à votre disposition pour y contribuer.

Claire Goyer
Roger Vancampenhout

Madame, Monsieur,

Le Président de la Commission européenne, Monsieur José Manuel Barroso, m'a chargé de vous remercier de votre lettre du 29 octobre, et de l'intérêt que vous témoignez pour le multilinguisme en Europe.

Le Président attache une énorme importance au multilinguisme et à la diversité linguistique et continuera à s'engager personnellement pour leur défense et promotion au cours de son nouveau mandat.

Les langues jouent en effet un rôle très important pour l'intégration européenne, le dialogue interculturel et la cohésion sociale, la compétitivité des entreprises et l'épanouissement personnel de nos concitoyens.

Vos intéressantes suggestions contribueront certainement à alimenter la réflexion du prochain Membre de la Commission en charge du dossier.

Johannes Laitenberger

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Le français en France

L'Académie
gardienne de la langue*

POOL (*oo* se prononce *ou*) n. m. XIXe siècle. Emprunté de l'anglais *pool*, de même sens, lui-même tiré du français *poule* [...].
1. ÉCON. Association de plusieurs États ou groupement d'entreprises d'un même secteur d'activité, constitués pour parvenir à des objectifs économiques communs. *Le pool du charbon et de l'acier*, nom sous lequel on a parfois désigné la Communauté européenne du charbon et de l'acier. *Le pool de l'or*, expression par laquelle on a désigné l'union de différents pays occidentaux entre 1961 et 1968, visant à réguler les cours de l'or et du dollar.
On évitera cet anglicisme en dehors de ces emplois historiques et on lui préférera, selon les cas, *consortium*, *entente*, *groupement*, etc.
2. BIOL. *Pool génétique*, ensemble des gènes communs à une population, à une espèce donnée.

PORTFOLIO (*t* se fait entendre) n. m. XXe siècle. Emprunté de l'anglais *portfolio*, « portefeuille, serviette ».
Dossier, le plus souvent illustré, constitué par un artiste pour présenter ses travaux ou promouvoir ses activités. Le portfolio d'un photographe.
Doit être préféré à l'anglais *Book*.

POSITIONNEMENT n. m. XXe siècle. Dérivé de *positionner*.
1. TECHN. Le fait d'ajuster une pièce à la place qu'elle doit occuper. *Le positionnement de la barre de coupe d'une moissonneuse.*
2. Action de fixer, de déterminer la position d'un navire, d'un engin. *Un système de positionnement par satellite. Le positionnement d'une balise.*
3. MILIT. Le fait d'établir des soldats, des troupes en un lieu, en vue d'une opération.
L'emploi de ce terme doit être réservé à ces domaines précis.

POSITIONNER v. tr. XXe siècle. Dérivé de position.
1. TECHN. Ajuster une pièce dans un assemblage, la mettre en place.
2. Déterminer l'emplacement d'un navire ou d'un engin. *Positionner une épave. Ce bateau a été positionné à plusieurs milles au large.*
3. MILIT. Établir en une position donnée. *Positionner des troupes. Des unités positionnées à proximité de la frontière.*
L'emploi de ce terme doit être réservé à ces domaines précis.

---

* Extraits du fascicule POMMIER à POURSUIVANT (12 novembre 2009) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

HURLUPÉ, ÉE adj. Hérissé, ébouriffé. Sans doute de l'ancien français *hure* désignant le poil de la tête. **(Littré.)**
« *Enfin, dès six heures du matin, tout est en l'air, coiffure hurlupée, poudrée, frisée.* » **(Mme de Sévigné.)**

IMBRIAQUE adj. Du latin *ebriacus*, « pris de vin, ivre, fou, stupide ».
« *Je pense que je suis aujourd'hui imbriaque ; j'oublie la moitié des choses dont j'ai besoin.* » **(Hauteroche.)**

IMMANITÉ n. f. Cruauté monstrueuse ; mot tiré du latin *immanis*, « cruel », de *in*, négatif et *manis*, « doux ».
« *L'immanité de Néron est restée célèbre.* » **(Littré.)**

INADVERTANT, ANTE adj. Du latin *advertere*, « faire attention ». Qui a le défaut de celui qui ne prend pas garde.
« *Les libertins sont bien venus dans le monde, parce qu'ils sont inadvertants, gais, plaisants, dissipateurs.* » **(Diderot.)**

INFÉLICITÉ n. f. Manque de qualités favorables, fécondes.
« *Il se sent gêné par l'infélicité de son naturel.* » **(Saint-Évremont.)**

INFIMITÉ n. f. Du latin *infimus*, « qui est au degré le plus bas ». Condition d'une personne infime.
« *Fleury avait passé sa vie d'abord dans l'infimité, après à se pousser et à faire sa cour à tout le monde.* » **(Saint-Simon.)**

INGAMBE adj. De l'italien *in gamba*, « en jambe, alerte, dispos ». Qui est bien en jambes ; qui peut se déplacer, aller et venir.
« *Le monde fut étonné de voir presque tout à coup un cul-de-jatte ingambe.* »
(Saint-Simon.)
« *Je ne croyais pas la duchesse du Lude assez ingambe pour aller à Saint-Cloud.* »
(Mme de Maintenon.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

BANNIÈRE (pour *: skyscraper*) : Zone d'écran plus haute que large, à vocation publicitaire, informative ou décorative, située sur un des côtés de la page d'un site.

DÉMON (pour *: daemon, disk and execution monitor*) : Programme actif en permanence dans un système multitâche, qui effectue certaines fonctions sans l'intervention de l'utilisateur.

DÉMON DE MESSAGERIE (pour *: mailer daemon*) : Démon qui assure l'acheminement des messages électroniques et avertit l'expéditeur lorsqu'un message n'a pu atteindre son destinataire.

DÉVOIEMENT (pour *: pharming*) : Technique consistant à détourner subrepticement des communications à destination d'un domaine vers une adresse différente de son adresse légitime.

* * *

LIAISON NUMÉRIQUE ASYMÉTRIQUE (pour *: asymmetric digital subscriber line [ADSL]*) : Technique de transmission numérique offrant deux canaux de données à haut débit sur une ligne téléphonique d'abonné, le débit descendant étant très supérieur au débit montant.

Note : La liaison numérique asymétrique permet notamment d'accéder à l'internet à haut débit, de recevoir des programmes de télévision et de bénéficier de services de téléphonie.

TERMINAL DE POCHE ou TP
Synonyme : ORDIPHONE (pour *: PDA phone, personal communicator, smartphone, wireless handheld device*) : Appareil électronique mobile de petite taille qui assure par voie radioélectrique des fonctions de communication, telles que la téléphonie ou l'accès à l'internet, et le plus souvent des fonctions informatiques ou multimédias.

Note : **1.** Un terminal de poche combine, entre autres, certaines fonctions d'un téléphone portable, d'un assistant électronique de poche et d'un baladeur.

2. Les noms de marque tels que « Blackberry » ou « iPhone » ne doivent pas être utilisés pour désigner de façon générale ces appareils.

---

* Extraits de « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet » et de « Vocabulaire des télécommunications », publiés au *Journal officiel* le 27 décembre 2009. Signalons aussi, publiés le 19 janvier 2010, le « Vocabulaire de l'économie et des finances » et le « Vocabulaire des affaires étrangères ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.

Propolis

Ce mot est formé de deux racines grecques et signifie « devant la ville », du préfixe *pro-*, « devant », comme dans *profane*, « devant le temple », *problème*, « obstacle devant », *programme*, « ce qui est écrit devant, avant », *projeter*, « jeter devant », et du substantif *polis*, « ville » que l'on retrouve dans *police*, *politique*, *acropole*, *cosmopolite*, *policlinique* à ne pas confondre avec *polyclinique*, « qui assure plusieurs spécialités médicales » (voir *DLF*, n° 233, p. 19).

La propolis est une substance recueillie par les abeilles sur les conifères, les peupliers, les pruniers, les chênes et les ormes, et utilisée par elles pour protéger « l'entrée de la ruche », leur ville. Ses 300 composants en font un remède miracle de l'apithérapie. Modifié par les sécrétions des abeilles, ce mortier n'est pas stocké dans les alvéoles, mais utilisé dès livraison par les ouvrières maçonnes pour colmater les fissures de la ruche et en renforcer l'entrée.

Les Égyptiens de l'Antiquité, ayant remarqué que les abeilles momifiaient par exemple les rats morts à proximité de la ruche à l'aide de cette substance, s'en servirent eux-mêmes pour les embaumements. Au Moyen Âge, la propolis cicatrisait les blessures de flèches. Elle est, de nos jours, utilisée en ORL et dermatologie.

Elle fut vantée par Aristote, Varron, Galien, Avicenne et les Incas.

Certains médecins américains, après avoir observé la résorption de processus tumoraux, l'utilisent pour ses propriétés oncolytiques.

J'ai noté qu'en Chine la médecine traditionnelle s'en servait comme anesthésique puissant et pour la régénération des tissus. Enfin, j'ai vu au Vietnam la propolis utilisée pour la conservation du poisson congelé, eu égard à ses propriétés antioxydantes.

À quand, chez nous, l'usage de la propolis comme phyto-inhibiteur pour la conservation des légumes ?

Bernie de Tours

Saint Fiacre avec nous !

L'appareillage dont disposent les jardiniers est multiple. Avis aux amateurs ! Tout d'abord, il faut éventuellement terrasser avec des instruments puissants et lourds. La pioche permet d'exécuter des fouilles en terrain compact. Elle se compose d'un fer avec un pic à une extrémité et une panne à l'autre, aplatie dans le plan horizontal et permettant de ramener la terre comme aussi de couper des racines dans le sol. Un outil plus adapté à ce dernier usage est le piémontoir, dans lequel le pic est remplacé par une seconde panne en forme de hache longue et étroite – on peut donc attaquer dans deux plans perpendiculaires l'un à l'autre. Le manche de bois atteint un mètre de longueur et le poids général est d'environ trois kilos.

La pelle est destinée au transport de la terre rendue meuble. Plus généralement, l'ameublissement est une tâche essentielle que l'on pratique ensuite surtout à l'aide de bêches et de houes. Ce sera le temps préparatoire à toute opération ultérieure de jardinage. Dans le cas de la bêche, la pression exercée se fait presque à la verticale et de façon continue ; dans le second cas, ce sont des coups brefs et bien dirigés qui découpent des fragments de mottes et les attirent vers l'opérateur. En terrain gorgé d'eau, l'usage d'un louchet avec un appui spécial en haut du manche peut être

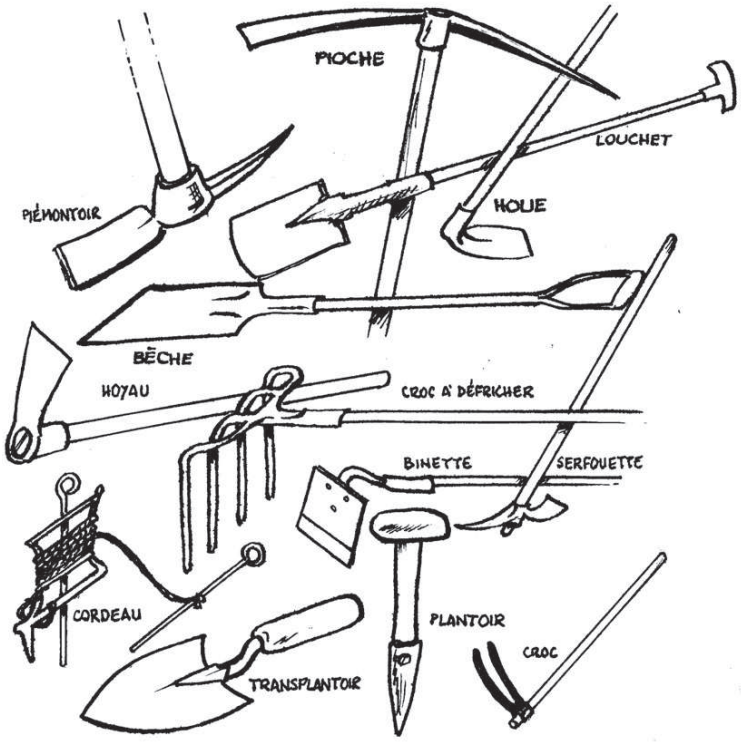

avantageux. On peut aussi disposer d'un piochon, d'un hoyau, d'une houe ou de crocs à deux ou à trois dents.
Bien qu'il existe maintenant des instruments dérivés censés réduire la fatigue, rien ne supprime le geste du jardinier avisé qui sait enfoncer à juste profondeur le fer de sa bêche : la nature du sol change depuis la surface et retourner les strates superficielles pour faire remonter les couches profondes peut nuire à l'équilibre du terrain : la flore microbienne du sol est adaptée au degré d'aération donc d'oxydation. L'étude de la répartition des couches de terre se fait aisément par la réalisation d'un profil.
Puis il faut pratiquer le façonnage superficiel à l'aide d'instruments à griffes qui réalisent un hersage avec l'élimination de racines, de résidus de végétaux non enfouis sous la terre retournée et de pierres. Le rateau est de grand avantage, mais il doit posséder une forte denture et un manche assez léger. On le tire vers soi en rassemblant les déchets pour les écarter rapidement. En règle générale, les pierres qui passent entre deux dents sont de taille acceptable pour être laissées en place et contribuer à la structure du sol.
Un outil efficace pour couper ras toute mauvaise herbe est la binette avec son fer mince à bord antérieur aiguisé et fixé au manche d'un peu plus d'un mètre, par une douille en col de cygne.
Les serfouettes ont un double usage, possédant des fers en forme de lances, de pannes, de crochets... Le but est de permettre par des gestes peu fatigants de désherber rapidement et, en se guidant par un cordeau, de tracer des sillons peu profonds destinés aux semis en ligne comme à la mise en place de jeunes plantes telles que des poireaux.
S'emparer des matériaux touffus requiert une fourche généralement à quatre pointes, de courbure adaptée pour permettre de saisir, puis d'éliminer la charge d'un geste enveloppant.
Dans tous les cas, le bois choisi pour tous manches doit être le frêne aux fibres longues, souples et élastiques.
Restent de nobles actes : planter et semer. En forme de cône aigu, le plantoir s'impose. Son compère qui retirera du sol une plante déjà développée est le transplantoir dit encore déplantoir, fabriqué en bon acier ! Le semis se fait entre deux doigts habiles pour laisser glisser de

façon régulière les fines semences, tandis qu'existent des semoirs adaptés aux semences plus volumineuses. Pour de grandes surfaces, on peut utiliser des semoirs à bras. Les graines assez grosses, telles que les haricots, sont introduites à une certaine profondeur, dans des poquets. Les semences sont ensuite recouvertes d'un peu de terre pour les protéger des effets de la lumière du soleil et de la lune et réduire le pillage par les oiseaux... Et l'on tasse légèrement, au besoin à l'aide d'une dame ou d'une batte.

Des rouleaux seront d'une importance majeure dans l'aménagement d'une pelouse, où l'abondant ensemencement doit être suivi d'une germination homogène. Une fois la pousse bien réalisée, les brins d'herbe sont arrosés finement, puis régulièrement tondus.

Le verger est l'objet de travaux attentifs. C'est d'abord la greffe, pour transmettre par voie végétative les variétés choisies. On utilise un des nombreux types de greffoirs, on ligature et applique un mastic spécial. Plus tard, il faudra tailler à l'aide d'un sécateur.

Plus largement menée, la taille des haies utilisera, outre de puissants sécateurs, des ébrancheurs à long manche, des cisailles, des taille-haies manuels ou motorisés. Pour les arbres, on dispose de scies d'élagage à moteur, d'échenilloirs, de scies égoïnes, de serpes, de croissants d'élagage, d'émondoirs...

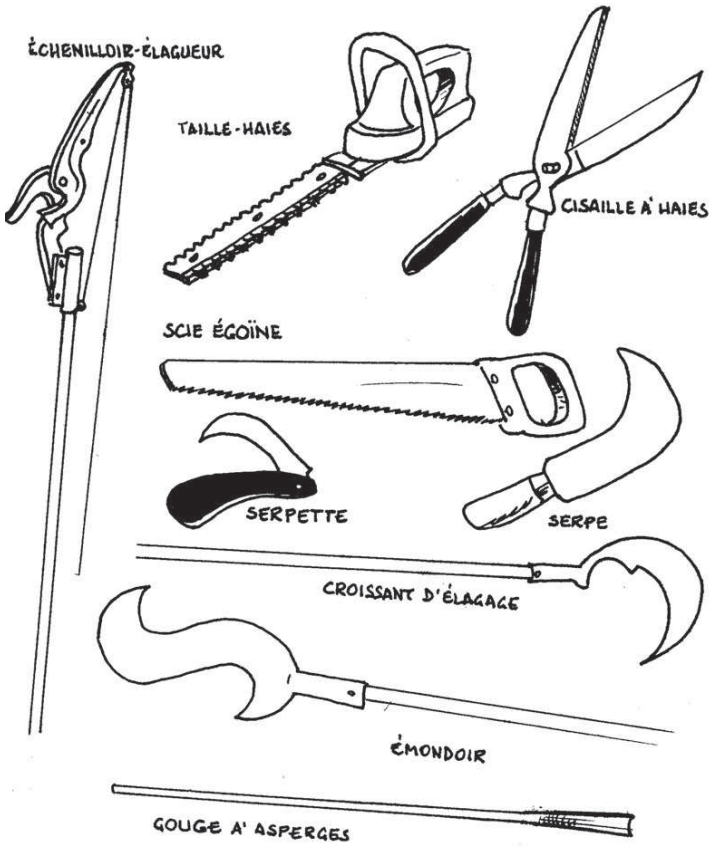

Vient l'époque des récoltes. En mai, les asperges pointent depuis un sol profond bien travaillé et un cueille-asperges en forme de gouge permet de rompre les jeunes tiges à leur base sur la souche. En septembre, l'extraction des pommes de terre et des topinambours demandera de préférence un croc à larges dents aplaties pour soulever les tubercules sans les blesser.

Ce sont aussi des cueille-fruits pour poires et pommes, divers paniers, corbeilles et clayettes, enfin des civières et des brouettes pour le transport. Privés de feuilles et triés, pommes, poires et coings iront vite au fruitier pour y être longtemps conservés à l'abri des loirs prédateurs comme aussi des insectes importuns, que doivent arrêter de fins grillages métalliques. Le parfum du fruitier où s'effectue la maturation est un des plaisirs raffinés qui récompensent l'amateur de jardin.

Pierre Delaveau

Lexique du jardinier
Il faut dire semences, de sens général qui porte à la fois sur les graines, (pois, radis, capucine)... et sur les fruits secs tels que ceux des familles botaniques des astéracées (ex-composées) et poacées (ex-graminées). Pour le transfert de bottes de céréales ou de foin, on avait de légères fourches à trois dents seulement, mais flexibles, possédant un très long manche en bois de fin diamètre. C'est avec de tels instruments que les habiles faneurs et moissonneurs des temps héroïques parvenaient à charger très haut les voitures transportant les bottes.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Paragraphe et alinéa

Le grec ancien possédait le mot *paragraphê*, « ce qui est écrit à côté » (*para*, « à côté » ; *graphein*, « écrire »). Les différents sens de ce mot étaient :
– annotation marginale ;
– signe de ponctuation annonçant la fin d'un développement ;
– signe graphique pour annoncer la réplique dans un dialogue de théâtre.

Sur ce mot, le grec a formé *paragraphos*, adjectif uniquement féminin et employé dans la seule expression *paragraphos grammê* (*grammê*, « trait, ligne »), désignant, sous la forme d'un tiret, un signe pour marquer les diverses parties du chœur qui se correspondent dans la tragédie et dans l'ancienne comédie. Par extension, l'expression finit par désigner la tirade elle-même que débitaient ainsi en partie le chef de chœur, en partie le chœur entier. Par ellipse de *grammê*, l'expression devint *paragraphos*, que le bas latin a repris sous la forme *paragraphus* pour nous donner paragraphe.

Aujourd'hui, la définition du mot *paragraphe* est la suivante : division d'un texte en prose, manuscrit ou imprimé, qui apparaît typographiquement par un alinéa initial (voir *alinéa*). On voit, d'après cette définition, qu'un paragraphe va d'un alinéa au suivant. Du point de vue du contenu, cette définition implique que le paragraphe ait une certaine unité d'information et s'inscrive comme une étape dans le développement du texte complet.

On remarque que le sens du mot *paragraphe* est une extension, pratiquée par le grec ancien, de celui d'un signe typographique. Aujourd'hui, cette observation s'est inversée et l'on voit le signe typographique (deux *S* à demi entrelacés, SS → §) comme une extension du sens moderne !

Le mot alinéa n'est apparu qu'au XVIIe siècle à partir du latin médiéval *a linea*, « en s'écartant de la ligne ». Cette expression était en fait utilisée en dictant ; elle correspondait aux expressions modernes françaises, *aller à la ligne*, *passer à la ligne*. La définition du mot *alinéa* est la suivante : partie blanche laissée au commencement de la première ligne d'un paragraphe.

Malheureusement, au milieu du XIXe siècle, un glissement de sens a amené le mot *alinéa* à désigner la division d'un texte allant d'un alinéa au suivant, c'est-à-dire à en faire un synonyme abusif de *paragraphe*. Il est probable que cet abus de langage a été suggéré par les expressions *entre deux alinéas*, *d'un alinéa à l'autre* désignant une division de texte correspondant exactement à la définition de *paragraphe*. Pour éviter cette confusion, les éditeurs proposent, aujourd'hui, d'employer à la place d'*alinéa* les mots renfoncement ou retrait.

Philippe Lasserre

Le briquet

en France du Nord

Briquet est un diminutif de brique. Apparenté à l'anglais *brick*, dont le sens primitif est « fragment », du moyen néerlandais *bricke*, de la famille de l'allemand *brechen*, « briser », qu'on retrouve dans l'anglais *break*, brique a le sens d'« élément de construction ». Il a désigné un palet et, de manière générale, un morceau, une miette, une pièce jusqu'au XVIe siècle. Il a servi, lit-on dans le *Robert historique*, à

exprimer la négation dans la locution ne… brique, comparable à ne… mie. Or, le sens de « morceau », sorti de l'usage courant, se maintient dans plusieurs dialectes. Il explique l'expression populaire bouffer des briques, signifiant « avoir peu ou n'avoir rien à manger ».

De l'ouvrage paru aux éditions Belin sous le titre *Les Mots des régions de France*, j'extrais ce qui suit :
« *Loin d'avoir constamment recours au mot* sandwich*, on parlera dans le Nord d'un* briquet*, et plus particulièrement d'un* briquet de mineur*, pour désigner le casse-croûte que l'ouvrier descend dans la mine ; d'où, pour la pause, l'expression* faire briquet*. Si d'aventure l'on ne se représentait pas très bien ce que peut être un* bon briquet*, il suffirait d'emboîter le pas du grand poète patoisant Jules Mousseron, toujours bon guide :*

Deux tartin's plaqué's d'fromache
Et d'bon burr' qui guill'su l'pain :
Ch't'un briquet, dins not' langache.
Le livre du "rouchi". »[1]

À ceux qui demanderaient si, bien que désignant un tout autre objet, le briquet du fumeur a même origine, la réponse est affirmative. Ce mot, en effet, a remplacé le fusil (du latin *focus*, « feu ») pour définir la petite pièce d'acier avec laquelle on battait un silex afin d'en tirer des étincelles et allumer l'amadou.
L'expression battre le briquet a signifié, au XVIIIe siècle, faire la cour à une femme en lui débitant ses sentiments, en cherchant à l'enflammer. Des emplois plus crus sont relevés dans les dialectes.

Jean Tribouillard

1. « *Deux tartines couvertes de fromage*
Et de bon beurre qui coulent sur le pain,
C'est un briquet, dans notre langage. »
Le livre du patois du Hainaut français.

Fourchette moderne

Interviewé récemment, le directeur du Tour de France aurait déclaré à propos de l'épreuve à venir : « *Vingt cols sont au programme ; nous sommes dans la fourchette basse* (*sic*) *des dix dernières années.* »

Voyons nos références.
Fourchette : ce qui est compris entre deux valeurs extrêmes. Ex. : *donner une fourchette de prix*. Cette définition apparaît sous forme de complément dans le Littré. Elle apparaît aussi dans le *Supplément* du Robert en six volumes (1970), où il est question d'écart entre deux valeurs extrêmes. Ce sens du mot *fourchette* est donc récent. Dans l'article cité, c'est la recherche de l'ellipse qui conduit à l'erreur. La fourchette, ici, est un espace. Un espace n'est ni bas ni haut ; seule une de ses parties peut être basse ou haute. Il ne saurait donc y avoir de « fourchette basse » ou de « fourchette haute ». Si l'on tient à tout prix à la précision, la formulation pourrait être : nous sommes dans la partie basse de la fourchette ou, tout aussi bien : nous sommes dans le bas de la fourchette.
La fourchette de nos tables a remplacé la fourchette du père Adam (nos doigts !) au XIVe siècle. Depuis, notre confort, notre savoir-vivre ne sauraient s'en passer. Toutes proportions gardées, la fourchette utilisée dans un sens nouveau vient à peine de naître. Ne nous en servons pas de façon maladroite. À la table du savoir-penser, il faut bien se tenir.

Jean Fenech

Actualité de la néologie

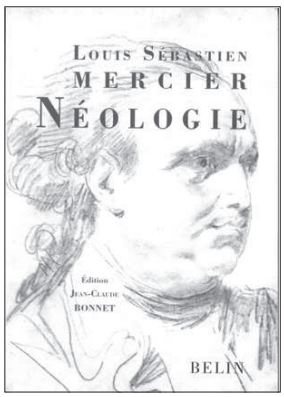

La *Néologie* de Louis-Sébastien Mercier, qui n'avait pas été publiée depuis sa parution en 1801, est rééditée cette année et présentée par un spécialiste de l'œuvre de cet auteur, Jean-Claude Bonnet, qui a travaillé sur le fonds Mercier de la bibliothèque de l'Arsenal.
L'ouvrage est composé d'une introduction de l'éditeur, d'une longue préface de L.-S. Mercier et d'un lexique en deux tomes, complété par un supplément. Un sous-titre, *Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles,* développe le titre.
Des notes précises, un index des auteurs cités dans le *Vocabulaire* – qui recense les entrées dans lesquelles ils figurent – et divers éléments qui permettent de connaître l'origine de l'œuvre, l'auteur, et l'accueil reçu par cette publication, viennent s'ajouter à l'introduction et témoigner du travail considérable réalisé par l'éditeur.

* * *

Un siècle après Furetière (*DLF*, nos 230 et 231), un autre membre de l'Institut, L.-S. Mercier, se proposa d'enrichir la langue, d'« *apprêter la palette* »[1]. Il ravivait ainsi l'incessante querelle des Anciens et des Modernes, liée à la constante évolution de la langue et amplifiée par les aspirations au changement qui marquèrent le XVIIIe siècle.

1. Entrée « Délices » du *Vocabulaire*. Les métaphores empruntées à la peinture pour caractériser le langage sont très nombreuses.

Mais, depuis les virulentes attaques de Furetière contre l'Académie, les temps avaient changé. L.-S. Mercier était un homme des Lumières qui avait connu la Révolution[1] et qui, dès le début de sa préface, tint à se démarquer de son prédécesseur : « *Que l'on ne m'appelle pas un nouveau Furetière, je suis en plein accord avec mes collègues… mes collègues savent que j'aime… à faire vite ; surtout, que j'aime à faire seul… Je pense qu'un dictionnaire quelconque ne pourra être bien fait que par un seul homme.* » Cette déclaration brutale et provocatrice, qui remet en cause le travail collectif de l'Institut national[2] auquel appartenait L.-S. Mercier, est assortie d'une critique acerbe des académiciens, passés et contemporains. On y retrouve, quoi qu'en dise L.-S. Mercier, les arguments et les sarcasmes de Furetière : alignement inconditionnel de l'Académie sur les goûts de l'aristocratie, pauvreté de la langue « monarchique », à l'origine d'une littérature insipide et convenue, incapacité et lenteur des académiciens. La préface et certaines entrées du *Vocabulaire* sont ponctuées d'accès d'indignation qui offrent à L.-S. Mercier l'occasion d'employer, à l'adresse de ses pairs et de ses ennemis, quelques échantillons de ses créations verbales ou d'emprunts pittoresques : « *préjugistes obstinés* », « *régenteurs* », « *idiologues* ». C'est pour prendre ses distances envers le « *Dictionnaire des étouffeurs* » qu'il refuse le terme et lui préfère celui de « *Vocabulaire* ».

Ce dépit sarcastique répondait à l'accueil condescendant que réservaient ses collègues à ses interventions et à ses inventions linguistiques. Il confesse dans la préface qu'on le considère comme « *un fol plaisant* ».

Il n'en est pas moins vrai que L.-S. Mercier est très différent de son prédécesseur, tant dans son projet que dans son attitude envers le pouvoir, comme en témoigne la dédicace qu'il adresse « *à son collègue*

1. Il avait siégé à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents.
2. Nom donné aux Académies lors de leur réouverture, en 1795. C'est à cette date que L.-S. Mercier fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques.

Bonaparte, citoyen Premier Consul »[1] : « *Tandis que vos armées accroissaient le territoire de la République, j'ai voulu de mon côté accroître les richesses de la langue. Et s'il y a en cela une sorte d'audace, ce n'est pas vous qui me blâmerez. Salut et respect.* »

* * *

Lorsque, dès le XVII^e^ siècle, des résistances, issues des rangs même de ses membres, se manifestèrent contre l'Académie, il s'agissait principalement de faire admettre des mots existants écartés pour leur appartenance à la langue populaire.
Dans son introduction très documentée, J.-Cl. Bonnet fait l'historique des querelles et des objectifs qui opposèrent le camp des néologues à celui des anti-néologues, au cours du XVIII^e^ siècle. Cette étude permet de replacer l'œuvre de L.-S. Mercier dans l'évolution des idées relatives à la néologie.
Celle-ci fut à la mode durant tout le XVIII^e^ siècle, où le progrès des connaissances et l'intérêt pour les idées nouvelles rendirent nécessaire l'introduction de mots nouveaux. Au premier rang des anti-néologues figurèrent de nombreux académiciens, effrayés par un élargissement du lexique susceptible de menacer la pureté de la langue[2]. Les néologues furent assez convaincants pour que la 4^e^ édition du *Dictionnaire* (1762) admît la **néologie** « *qui est un art* », en condamnant le **néologisme**, qualifié d'« *abus* ». Trois secrétaires perpétuels soutinrent cette évolution[3], dont Marmontel qui, dans son *Discours sur l'autorité de*

1. Napoléon Bonaparte fut élu à l'Institut national en 1797, dans la classe de Sciences physiques et de Mathématiques, section Arts mécaniques.
2. Voltaire fut au contraire un ardent défenseur de la modernité et inventa de nombreux néologismes. Il est le néologue le plus cité dans le *Vocabulaire*.
3. Duclos accepta l'introduction de mots techniques, d'Alembert celle de mots anciens.

l'usage, en date de 1785, exhorta les écrivains à enrichir le vocabulaire et à constituer « *une langue conquérante* ». À la même époque, L.-S. Mercier formulait les mêmes aspirations dans son *Tableau de Paris*[1].

Le parti des néologues, dont les membres les plus connus sont, avec L.-S. Mercier, Rétif de La Bretonne et l'abbé Grégoire, s'affirma avec la Révolution, dans laquelle il plaça d'abord de grands espoirs. C'est alors que la 5e édition du *Dictionnaire* (1798) marqua une nouvelle avancée : elle accueillait des termes nouveaux, des termes anciens et des termes familiers, et se dotait d'un *Supplément contenant les mots nouveaux en usage depuis la Révolution*. Des lexiques du même genre furent composés par divers auteurs. L.-S. Mercier s'y essaya sans mener à bien cette tentative[2]. (*À suivre.*)

Anne-Marie Lathière

---

1. *Tableau de Paris*, tome 2, article 279, « Brochures » (1781) : « *Le goût académique* [proscrit] *tout ce qui porte l'empreinte de l'invention.* »
2. Il annonce cependant, à la fin de la préface, page 37, un lexique de la « *langue républicaine* [...] *qui* [lui] *fut familière pendant quatre ou cinq années* ».

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commerçant...

Détournements

Que de mots, expressions, locutions sont détournés de leur véritable sens !
Rappelons-en quelques-uns pour les avoir déjà cités, avant d'en ajouter quelques autres.
Péril en la demeure ne veut pas dire « *péril à la maison* » mais « **péril à attendre** (à demeurer) ».
Tirer les marrons du feu n'est pas un **geste** qui profite à celui qui le fait puisqu'il est **fait pour un autre**. Ce contresens est peut-être dû à l'influence d'une autre expression, tirer son épingle du jeu, qui indique une **action dont l'auteur tire profit**.
Faire long feu signifie **rater**, **manquer son but**. La nuance négative a entraîné la formation de l'expression ne pas faire long feu que l'on emploie à tort, puisqu'elle voudrait dire le contraire de la précédente, alors qu'elle signifie seulement **ne pas durer**.

Voyons les nouvelles.
La délectation morose est perçue comme une attitude consistant à se complaire dans la tristesse et la morosité. Il n'en est rien. Ici, morose vient du latin *morosus*, « lent, tardif », de la même origine que moratoire, « délai », ou demeurer, au sens d'« attendre », que l'on a rencontré plus haut ; la délectation morose se définit comme une **complaisance avec laquelle on s'attarde à la représentation imaginaire d'une faute ou d'une erreur**. Simone de Beauvoir nous en donne un très bel exemple : « *Méditer à longueur de temps sur de lointains malheurs auxquels on ne peut pas remédier, c'est de la délectation morose.* » Cet adjectif a la particularité de n'être employé que dans un seul syntagme, celui de *délectation morose*. D'autres adjectifs ont cette particularité : *bouche bée*, *feu grégeois*, *hareng pec*, *eau régale*, *rose trémière*, etc. L'autre adjectif morose s'applique à une personne à l'humeur triste, chagrine, ou à

une situation maussade, manquant d'attrait : *le ministre est morose*, *la conjoncture est morose*. Il vient du latin *morosus*, qui avait le même sens et dont l'origine se trouve dans *mos, moris*, « humeur, désir, caprice », et dont le pluriel a donné le mot *mœurs*.

La phrase il n'est bon bec que de Paris est le plus souvent prise dans le sens de : « *il n'y a de fin gourmet qu'à Paris* ». En fait, elle fait allusion à la **facilité de parler des Parisiennes**. C'est d'ailleurs le sens que lui donne Villon dans la « Ballade des femmes de Paris ». L'erreur est peut-être due à l'influence de l'expression bec fin pour désigner un **gourmet**.

La mappemonde est presque toujours confondue avec un globe terrestre. La mappemonde est une **carte des deux hémisphères terrestres représentés côte à côte en projection plane**.

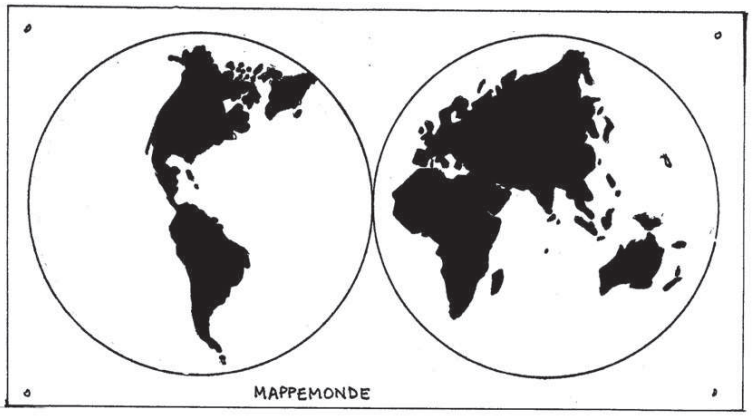

Son nom est d'ailleurs évocateur puisqu'il vient du latin médiéval *mappa mundi*, « nappe du monde » ; *mappa*, après dissimilation, nous a donné **nappe** (*cf. matta* > **natte** ; *mespila* > **nèfle**).

Quant au planisphère (attention au genre ! *cf.* hémisphère), c'est aussi une carte, mais elle représente le **globe terrestre d'une seule tenue en projection plane**.

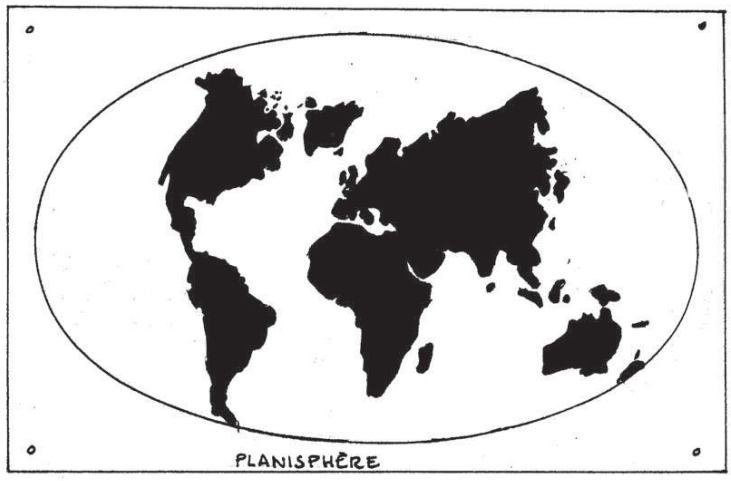

Philippe Lasserre
Délégation de Bordeaux

« Raisonner » comme un tambour

Quand le tambour… « raisonne », il le fait en dépit du bon sens, et devrait plutôt se contenter de résonner. Sinon, il mérite plutôt deux fois qu'une d'être frappé à coups de baguettes (ici, le pluriel à *baguettes* est justifié).
Nous sommes quelques-uns à ne cesser de le répéter : l'orthographe est très souvent dictée par la logique, le bon sens, donc par l'intelligence. Les vrais et bons pédagogues sont donc ceux qui, loin de la démagogie et de la veulerie, font appel, pour enseigner, à la logique et au bon sens, en associant le tout à l'indispensable culture générale. C'est la démarche obligatoire quand on veut respecter les idéaux qui devraient aller de soi dans une république, dans une démocratie : notamment amener chacun au plus haut niveau permis par ses capacités.

Une simple question de trait d'union illustrera notre rappel au bon sens et à l'intelligence… On trouve dans de nombreux ouvrages, et même, hélas, dans des ouvrages écrits par de bons, d'excellents, auteurs une bévue qu'ils n'auraient pas dû commettre (mais, encore une fois, souvenons-nous de l'histoire de la paille et de la poutre).

On trouve donc, parmi les dénominations concernant le pape (ou : le Pape) la formule « *le Très Saint-Père* », qui relève de ce que l'on appelle les « formules honorifiques ». C'est pour cette raison qu'il y a trois majuscules, à comparer aux majuscules de Sa Majesté, de Votre Altesse Sérénissime, etc.

Comme chacun sait, saint-père (ou Saint-Père) est un mot composé, avec trait d'union, synonyme de pape. Mais la formule dont nous parlons ne saurait avoir la sotte signification de « le très pape » ! Non, le pape, pour les catholiques, voire au-delà, est un « père très saint », digne de respect.
Il faut bannir ce trait d'union illogique, inintelligent, et écrire : le Très Saint Père.

Jean-Pierre Colignon

Petit rappel

Le verbe initier fait l'objet, depuis quelques années, d'emplois gravement fautifs. Il est devenu courant de lire ou d'entendre : « *L'assurance a initié les fonds de pension.* » – « *Le maire de Paris a initié Paris-plage.* » Ces barbarismes irritants sont dus à un rapprochement maladroit avec *initiative*, *initial* et avec le verbe anglais *to initiate*.

Initier signifie :
– enseigner les premières notions d'une pratique, d'un art, d'une technique : *initier à la peinture, au modélisme, au yoga…* ;
– admettre par un rituel un adepte dans une société secrète, un culte ou un milieu très fermé ;
– par extension de ces deux sens, révéler des informations très confidentielles, connues d'un tout petit groupe de personnes.

Les mauvais emplois signalés ci-dessus doivent être remplacés par : est à l'origine de, a pris l'initiative, a conçu, a lancé…

Jacques Pépin

Accord des locutions *ci-joint ci-inclus ci-annexé*

Ces locutions, formées de l'abréviation de l'adverbe *ici* et d'un participe passé, s'accordent lorsqu'elles sont adjectivales : l*es circulaires ci-jointes* (épithète de *circulaires*), *les documents ci-annexés* (épithète de *documents*), *vous trouverez les circulaires ci-jointes* (attribut du complément d'objet direct *circulaires*).

Elles restent invariables lorsqu'elles ont valeur d'adverbe. Elles sont alors placées devant le nom, en tête de phrase : *ci-joint la copie de la lettre* ou à l'intérieur d'une phrase : *je vous adresse ci-joint la copie de la lettre*.

Petite difficulté, placés devant le nom en tête de phrase ou à l'intérieur d'une phrase, ci-joint, ci-inclus, ci-annexé peuvent être adjectifs détachés. Ils sont toujours signalés par une ou deux virgules : *ci-jointes, les copies que vous avez demandées* ; *vous trouverez, ci-jointes, les copies que vous avez demandées*. Cet emploi est de plus en plus rare dans la langue actuelle, mais il convenait de ne pas le passer sous silence !

---

* *Lettre interne du CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel), juillet 2009.
NDLR : Bien que déjà signalées dans la revue par notre ami Jacques Pépin (*DLF*, nos 176, p. 37 et 194, p. 42), ces règles méritent d'être rappelées.

Le saviez-vous ?

Quelques expressions… à propos du lapin

…comme un lapin

Personnage 1. Propre en ses habits comme un lapin dans sa fourrure (vieux). On dit aujourd'hui en ce sens : *propre comme un lapin*.
2. Brave, résolu. On dit aussi simplement : *un lapin*.
« ***Ah ! Je te prie de croire que l'homme qui me rendra rêveuse pourra se vanter d'être un rude lapin.*** » **(Gavarni.)**

En peau de lapin

S'emploie avec un vague sens dépréciatif, les fourrures de lapin étant les moins estimées.
« ***La fourrure en peau de lapin est très employée en raison de son bas prix.*** » **(Le Robert.)**

Jean Lapin, Jeannot Lapin

Noms souvent donnés à cet animal par la tradition des contes et des fables.
« ***L'aigle donnait la chasse à maître Jean Lapin.*** »
(La Fontaine.)

Mon petit lapin, mon lapin

Appellatifs avec un possessif.
« ***Voyons, n'aie pas honte, mon petit lapin. Il faut que tu t'habitues, il n'y a point là de vilaines choses.*** » **(Zola.)**

Courir, trotter comme un lapin

À toutes jambes.
« ***Maintenant, il peut marcher et dans quelques jours, il commencera à voir ses malades et il courra comme un lapin.*** » **(Flaubert.)**

Poser un lapin à quelqu'un

Le faire attendre en ne venant pas à un rendez-vous.
« ***Elle lui a posé un lapin et il ne l'a jamais revue depuis.*** »
(Le Robert.)

Coup du lapin

Coup violent sur la nuque comme celui qu'on donne sur les vertèbres cervicales d'un lapin pour le tuer.
« ***Il lui a fait le coup du lapin, ça l'a étendu pour le compte.*** » **(Le Robert.)**

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Majuscules par ellipse

Certaines dénominations sont si familières aux usagers de la langue française qu'on les abrège couramment. Cela, en faisant disparaître le premier terme, généralement un nom commun (*école*, *académie*, *cour*, *conseil*, *bibliothèque*…), devenu en l'occurrence un nom propre à majuscule parce que ces dénominations désignent des établissements uniques à l'échelon d'un État, ou parce que ces noms communs donnent aux dénominations un sens particulier et bien spécialisé.

L'École normale supérieure **devient donc ainsi** Normale sup* **(*avoir fait Normale sup*), l'**École polytechnique **se mue en** Polytechnique **(*entrer à Polytechnique*), l'**École centrale **se transforme en** Centrale **(*sortir de Centrale*)… Ces majuscules par ellipse sont d'autant plus obligatoires qu'elles évitent de fâcheux quiproquos, du moins à l'écrit. Car, à l'oral, il faut se montrer des plus rigoureux, de façon que des auditeurs ne comprennent pas : « *Cette jeune femme est anormale* » alors que l'on voulait dire : « Cette jeune femme est à Normale ». Le mieux est alors, sans doute, de renoncer à l'ellipse.**

Le grand acteur Lucien Guitry, le père de Sacha, joua sur les mots… et sur la majuscule un jour qu'un ami lui demandait des nouvelles de Jean, frère de Sacha. Le Jean en question commettait pas mal de bêtises, et Lucien Guitry redoutait un jour ou l'autre une incarcération. Aussi répondit-il à l'interrogation : « *Et comment va Jean ?…* » par une réplique fulgurante : « *Oh ! Il prépare… centrale !* ». L'intonation devait y être, de sorte qu'il n'y avait pas d'ambiguïté possible.

En revanche, qui peut affirmer que les lecteurs d'un article ou d'un ouvrage où il aura été imprimé « *survint alors un ingénieur sortant des mines* » détecteront la bévue, la « coquille », qui aura transformé un jeune ingénieur frais émoulu (... et non « *frais moulu* », comme on le voit souvent !) de l'École nationale supérieure des Mines de Paris **– en abrégé : les Mines – en cadre technique remontant de galeries souterraines...**

Dès lors que le contexte fait bien comprendre de quoi il s'agit, rien ne s'oppose à l'emploi de la Nationale ou de pays de la Corne pour désigner la Bibliothèque nationale et les pays de la corne de l'Afrique. Dans le dernier exemple, l'ellipse revient à prendre le mot *corne* dans le sens absolu. Cela rejoint le cas de *golfe*, qui s'écrit avec une minuscule dans golfe Arabo-Persique ou golfe Persique (aucune de ces dénominations ne satisfaisant la totalité des pays de la région...) : *golfe* est un terme générique banal alors que les adjectifs sont des termes spécifiques devenus noms propres. Mais, employé seul, par ellipse et au sens absolu, *golfe* conquiert la majuscule : les pays du Golfe, la seconde guerre du Golfe.

Les dénominations de sociétés savantes, d'institutions diverses, s'écrivent avec une majuscule au premier mot, nous l'avons dit, et cela s'applique entre autres à l'Académie des beaux-arts, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres..., qu'il est permis d'abréger en les Beaux-Arts et en les Inscriptions et Belles-Lettres. Mais jamais on ne dit « *la Française* » pour l'Académie française.

Jean-Pierre Colignon

*** Le point abréviatif (sup.) n'est pas souvent indiqué. Dans les milieux de l'enseignement, de l'éducation, il n'est pas rare de voir un *S* majuscule, qui déroge aux usages en français (quand l'adjectif suit un substantif, il n'a pas de majuscule : *les Temps modernes*, *les Années folles*, etc.).**

Courrier des internautes

Question : ***Je suis choqué par le mauvais usage que l'on fait, surtout dans les médias, de « chaque » et « tous » ; ex. : chaque jour au lieu de tous les jours. La confusion est telle que je ne me souviens plus moi-même de la règle. Je vous remercie de me la rappeler et d'œuvrer pour le bon usage de ces locutions.***

Réponse : **Votre question me surprend. Par prudence j'ai vérifié mes propres convictions dans différents ouvrages spécialisés (Hanse, Grevisse, Robert, Bordas…), elles se confirment car il n'y est fait nulle part mention d'une différence entre *tous* et *chaque*, dans le genre de cas que vous évoquez : *chaque jour*, *tous les jours*, ces deux formules sont synonymes et aussi correctes l'une que l'autre. Il s'agit de l'une de ces situations où l'on peut appliquer le principe d'intention, au gré de l'auteur. C'est davantage une question de style ou de bon sens que de grammaire. Il est certaines situations où l'un peut l'emporter sur l'autre : *chaque employé a son casier* (on insiste sur la propriété individuelle) – *chaque fleur est unique* (le pluriel *toutes les fleurs* sont uniques, bien que grammaticalement correct, pourrait sembler saugrenu). C'est donc parfois une affaire de logique ou de quelque chose que l'on ressent.**

Ce que l'on peut dire, c'est que *chaque* ne doit jamais se mettre devant un pluriel, comme « chaque trois jours » ou « chaque vingt-quatre heures », etc. qui sont incorrects : il faut dire tous les trois jours**,** toutes les vingt-quatre heures**.**

S'il existait une règle, elle serait mentionnée dans tous ces livres.

Jacques Pépin

L'aire du taon

ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

Citations à l'ordre

On peut être patronne des patrons et reconnaître le saint patronat de la langue française. C'est la leçon que donne Laurence Parisot, présidente du puissant MEDEF, en rappelant à leurs devoirs (aux sens civique et scolaire) ses ouailles anglomaniaques.

Sa position courageuse mérite une double citation. À ceux qui la jugent utopique, rappelons que, contre toute attente, David eut raison de Goliath et que Jeanne d'Arc bouta bel et bien l'envahisseur hors du royaume de France.

Y a pas de soucis

Il y a eu, suivant les époques, trente-six façons de dire oui. On a dit « D'accord », « *D'ac* », « *O.K.* », « Oui-da », « *Yes* », « *Jawohl* », « Tout à fait », « Absolument », « Pour sûr », etc. Il paraît que depuis quelques années (j'ai été tout ce temps-là dans le cirage), on dit à tout bout de champ : « Y a pas de soucis ».
– Vous pouvez m'héberger ?
– Y a pas de soucis.
– Je peux entrer ?
– Y a pas de soucis.

Muni de ce précieux renseignement, je me suis rendu chez un horticulteur. Je lui ai demandé d'emblée :
– Avant de faire mon choix, je voudrais savoir si vous avez toutes les variétés à dispostion.
Il m'a répondu sur un ton étrange, désolé, à l'opposé de l'enthousiasme que suppose un oui franc et massif :
– Y a pas de soucis... En revanche, a-t-il repris d'un ton soudain gracieux, racoleur de maquereau sans arêtes, j'ai à votre disposition des marguerites, des roses, des violettes, des capucines. Là, y a pas de soucis.
Et il a conclu :
– De toutes façons, toutes mes pensées sont pour vous.

Bernard Leconte

Ils l'ont dit…

La période des fêtes de fin d'année entraîne journalistes et animateurs à traiter de sujets récurrents : les cadeaux, le chocolat, la fabrication des santons, etc. Les fleurs font partie de ces « marronniers » de l'actualité, puisque l'on offre couramment plantes ou bouquets pour Noël et le jour de l'An.
Un débat, sur France Inter, réunissait ainsi fin décembre représentants des fleuristes individuels et des « super-grossistes », chroniqueurs et animateurs. Parmi eux, le volubile « jardinier de Versailles », Alain Baraton, qui a succédé à Michel Lis sur cette radio. La conversation a notamment porté sur le bas coût de bouquets mis en vente dans les magasins du « leader mondial de la distribution de la fleur coupée ».
Alain Baraton déplorait alors la « bassesse » du prix de ces bouquets, sans doute pour regretter une concurrence impitoyable à l'égard des petits fleuristes indépendants, et non pour qualifier un manque de noblesse, de grandeur, de la part d'un groupe chapeautant quatre cents boutiques…
En l'occurrence, notre jardinier s'est bien… « planté » ! *Bassesse* s'emploie exclusivement pour désigner une action lâche, une indignité, un fait marqué par la servilité, un « coup bas » (et non un « bas coût »)… Pour parler du prix de vente modéré des bouquets, il eût dû recourir à la modicité du prix, au prix dérisoire, minime, insignifiant…, à des bouquets [très] bon marché »…, toutes formulations licites exprimant, avec des nuances, le caractère de ce qui est pécuniairement modique.

Jean-Pierre Colignon

Du coq… et de la poule

Tout le monde sait que ce superbe volatile, le coq gaulois, est l'un de nos emblèmes nationaux. Ne le voit-on pas, fièrement arboré, sur la poitrine de nos vaillants sportifs des équipes de France, lors des compétitions internationales ?

Peut-être cet emblème fut-il choisi pour ce qu'il représente dans l'histoire de l'humanité ? Symbole solaire, représentant de l'abondance, il fut un oiseau sacré en Inde et en Perse avant d'être consacré par les Grecs et les Romains à Mercure, Apollon et Esculape.

Réputé pour sa hardiesse, symbole de fécondité et de virilité, il n'a pu qu'inspirer le choix de nos ancêtres, à la recherche d'un emblème pour représenter ce peuple gaulois, fier, gouailleur, à la réputation de bon vivant et de bagarreur, comme l'ont écrit nombre d'écrivains de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que certains voisins de notre chère France se moquent de nous en voyant dans ce choix du coq comme emblème national le fait même qu'il est le seul oiseau capable de chanter les deux pieds dans le fumier. Voilà qui nous symbolise assez bien, dans un pays où « tout finit par des chansons ». Le volatile aurait-il à s'en plaindre, lui que l'on traite comme un coq en pâte ?

Outre son chant matinal, qui marque la fin du sabbat, éloignant dès l'arrivée du soleil sorciers, démons et esprits maléfiques, le coq est lié à quelques expressions savoureuses.

« Rentrez vos poules, je lâche mon coq », disait autrefois, avec fierté et humour, telle mère d'un jeune garçon bien fait de sa personne, pas le genre poids coq ou à mollets de coq !
Enfin, une société phallocrate comme l'était la nôtre ne pouvait choisir un autre oiseau. Le coq est indispensable à la basse-cour et ce ne sont pas les poules qui vous diront le contraire. Il y est le roi ! Les paysans vous

diraient « qu'une maison où la poule chante avant le coq est bien chétive » ! Traduisez cela comme vous voudrez et tirez-en les conclusions sur l'autorité dans le poulailler (et la maison !).

Allez ! Bon petit déjeuner et, surtout, dégustez sans vergogne vos œufs coq(ue) bien frais...

Xavier Boissaye

Bretagne,
ton breton fout le camp !

En visite dans le golfe du Morbihan, je me suis vu contraint d'acheter un vêtement adapté aux intempéries bretonnes.
J'ai donc fait l'acquisition d'un « ciré » de marin, vêtement efficace contre les déluges. Flamboyant, il est estampillé Breizh, afin d'affirmer ses origines. À l'essayage, je me suis attaché à son confort, sans me livrer à une inspection en règle. Arrivé à l'hôtel, je quitte mon efficace rempart contre la pluie et découvre, à l'intérieur, une petite poche très pratique pour loger mon téléphone mobile. Mais, stupeur ! Qu'y vois-je écrit ?
« Mobile phone pocket. »
Décidément, Bretagne…

Michel Crozier

Tics et tocs

Que de discours ponctués avec des *bon ben, donc, eh bien, et cetera, quoi, voilà*! Combien de prévisions météorologiques parsemées de la *Grande Bleue, l'île de Beauté, l'Hexagone, la planète, la ville rose*. (Où sont passés la Méditerranée, la Corse, la France, le monde, Toulouse ?). Et quelle pauvreté d'invention chez les commentateurs, sportifs ou autres, qui utilisent des adjectifs vidés de leur sens. Le stade, le club, le joueur, l'action tout est *emblématique, extraordinaire, galactique, hallucinant, incontournable, mythique, remarquable, phénoménal, planétaire*. Ils ressortent toujours les mêmes clichés : *il n'a pas fait le voyage pour rien* ; *il y a deux ballons sur le terrain, ça fait un de trop*; *il y a eu une petite mimine*. On traite aussi les joueurs de l'équipe de Marseille de *Phocéens*, ceux de Manchester de *Mancuniens* – adjectif très rarement utilisé en anglais, d'autant plus qu'au moins 80 % des joueurs viennent d'ailleurs. Pompeusement, on nous parle de *la langue de Shakespeare, de Molière* ou de *Goethe* (s'ils savaient combien l'anglais de Shakespeare est différent de celui d'aujourd'hui). Sans parler des petites phrases qui, au début, étaient assez drôles et exprimaient quelque chose, mais qui, après des années de répétition, finissent par perdre leur signification et par taper sur les nerfs (les miens c'est sûr, les vôtres aussi peut-être). *Ça y est, ce n'est pas évident, entre guillemets, il n'y a pas de soucis, incessamment sous peu, vous avez tout compris*.

Serait-ce que la répétition réconforte le public ? Il est content d'entendre ce qu'il sait déjà (d'où le succès de la musique pop avec ses répétitions ad infinitum). Mais quand on réfléchit, cela ne peut qu'abêtir les gens et appauvrir notre beau français. En somme, il ne s'agit plus d'utiliser la langue pour exprimer une idée ou donner une information, c'est tout simplement parler pour ne rien dire, une véritable logorrhée.

Douglas Broomer

Aux journalistes

« Hénaurmes » bévues

Il n'est pas du tout interdit, notamment dans des billets d'humeur, dans des « brèves » humoristiques, de vouloir faire de l'esprit. Cela est même bienvenu si l'on veut éviter qu'un journal grisâtre ne soit, comme on le dit dans le jargon professionnel, qu'un « débit d'eau tiède »...

Mais, pour se vouloir spirituel, encore faut-il être sûr de son vocabulaire et de sa culture générale !

Prenons un grand quotidien régional, et une chronique distrayante constituée d'articulets variés, dont l'un est intitulé « La paille et la poutre ». En voici le texte :

« *Erik Orsenna était invité mercredi à inaugurer le chantier du* Saint-Michel-II, *le dernier bateau de Jules Verne. Plus habitué à barrer qu'à calfater, l'académicien a été surpris :* "Je croyais inaugurer un bateau, mais, en fait de navire, il y avait une poutre". *S'il ne prend pas celle qu'on appelle d'escampette, mais joue son rôle de parrain, cette poutre ne sera pas un feu de paille. Mais on le garde à l'œil.* »

Ainsi donc, on construirait un navire pour Jules Verne, ressuscité, alors... Bien évidemment, c'est une réplique d'un bateau de l'écrivain qui est mise en chantier. Nous disons bien « d'un bateau », car le dernier navire que posséda le romancier fut le *Saint-Michel-III* ! Ou bien il faut modifier le nom du bateau, ou bien il faut remplacer *dernier*

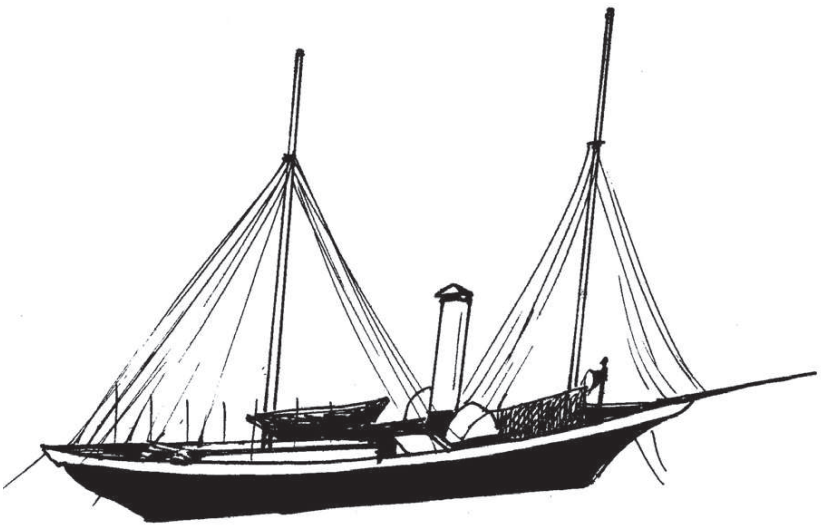

par *avant-dernier*... (La bonne réponse : c'est une réplique du *Saint-Michel-II* qui a été réalisée à Nantes.)
Et puis, le rédacteur, manifestement, croit qu'il existe une... « poutre d'escampette » ! Serait-ce un mât supplémentaire permettant à un bâtiment de se déplacer à vive allure ?...
« La paille et la poutre » : en effet ! Tout journaliste ferait bien d'avoir le proverbe constamment à l'esprit, et de se relire sept fois après avoir rédigé un texte. On n'ira pas jusqu'à dire que l'auteur du « papier », en l'occurrence, ne semble pas avoir... inventé la poudre.

Jean-Pierre Colignon

Carpettes anglaises[1]

MM. Descoings et Borloo punis pour faute... de français !

Dans une gare d'Austerlitz en rénovation, l'académie[2] de la Carpette anglaise s'est réunie, en ce mois de décembre 2009, au buffet de la Gare, sous la présidence expérimentée de Philippe de Saint Robert.
Elle a attribué, après de longues explications de vote, au premier tour de scrutin, par huit voix contre deux, le prix de la Carpette anglaise 2009 à M. Richard Descoings, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, pour imposer des enseignements uniquement en langue anglaise dans certaines filières proposées et pour correspondre en anglais avec le lycée français de Madrid. Deux voix ont été attribuées à Philippe Varin, président du directoire de Peugeot Citroën, pour promouvoir l'anglais dans le nom de produits de la marque Citroën, la documentation technique et la communication professionnelle.

La légendaire DS signifie maintenant « *Distinctive Series* » pour son nouveau label « *premium abordable* », comme l'on dit chez Citroën...
À titre étranger[3], la Carpette anglaise a été décernée au premier tour de scrutin, par six voix contre quatre, à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, pour avoir – en invoquant l'urgence – signé, en janvier 2009, le traité de l'IRENA (International Renewable Energy Agency) dont la seule langue de travail est l'anglais, alors que, à cette date, cinq pays importants (Chine, États-Unis d'Amérique, Brésil, Royaume-Uni et Japon) ne l'avaient pas signé.
Anne Cublier, Hervé Bourges, Claude Duneton, Alain Gourdon, Yves Frémion et Dominique Noguez sont membres de cette académie.

Marc Favre d'Échallens

---

1. La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribué à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.
2. Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).
3. Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenklatura européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.
NDLR : administrateur de DLF et président de la délégation Paris et Île-de-France, secrétaire général du Droit de comprendre, Marc Favre d'Échallens est aussi le secrétaire de l'académie de la Carpette anglaise.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

La langue des bas-fonds

S'acoquiner avec tous les mots est à la fois une manière d'aborder les différentes strates de la société et de prendre le pouls de la langue. Il en est ainsi de l'argot, dit aussi « langue verte ». Des écrivains comme François Villon ou Frédéric Dard, auteur de la série des romans policiers *San Antonio*, l'ont utilisée avec brio. Par ailleurs, certains termes ou tournures argotiques ont pris place dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Ainsi, les locutions broyer du noir, « se livrer à des idées tristes », raconter des bobards, « des mensonges », ou se faire arnaquer, « se faire escroquer », ont intégré la norme langagière.

Certains termes argotiques ont été importés directement du jargon utilisé par le milieu cycliste, comme il est montré dans ce tableau.

Termes argotiques	Signification dans le milieu du cyclisme	Signification dans la langue verte
arracher/ s'arracher	*arracher sa machine*, c'est pédaler avec énergie ; *arracher une côte*, la gravir au prix d'un violent effort	(*s'*)*arracher* = partir, s'en aller, s'en aller (vite, brutalement)
à tout berzingue	à toute allure	à toute vitesse, à toute allure, rapidement
cador	dans une course cycliste, désigne le (ou les) coureur présumé le meilleur	as, chef, meilleur, expert, personne compétente

Tableau : Le transfert du jargon du milieu du cyclisme à celui des bas-fonds.[1]

La littérature n'est pas en reste. En effet, un alphonse est un proxénète. La substantivation de ce prénom s'est mise en place après les représentations de la pièce d'Alexandre Dumas fils : *Monsieur Alphonse* (1873)[2]. La métaphore y est aussi utilisée, comme dans les locutions ci-dessous :

– être affourché à quatre amarres, « être casanier » ;
– coup de périscope, « coup d'œil attentif et prudent » ;
– lire aux astres, « dormir à la belle étoile ». Cette expression était utilisée par les soldats de la Grande Armée.

Certains mots composés sont fort imagés. Ainsi, le brouille-ménage désigne le « vin rouge » et le chien vert, le « valet de pique ». Quant aux petit et grand luminaires, c'est-à-dire la « lune et le soleil », ainsi désignés par la tradition hermétique, ils sont rebaptisés respectivement luisante et luisard. Enfin, à notre petit dieu de l'amour, Éros, est donné le nom de Dardant.

Chantre de la langue verte, François Villon l'a pérennisée dans ses ballades, comme dans ce vers :

« *Gailleurs, bien faitz en piperie...* » (*Ballades en jargon*, II.)

Le terme gailleur désigne un filou. Quant à celui de piperie, il a pour sens : « action de tricher au jeu ». Issu du latin populaire *pippare*, « piauler, glousser », le verbe *piper* est attesté au Moyen Âge aux sens de « gazouiller » puis « jouer de la flûte ». Ce terme a pris ensuite le sens « d'imiter le cri d'un oiseau que l'on veut attirer ». Du langage des chasseurs, ce verbe a intégré celui des joueurs, dans le sens « tromper, leurrer », d'où l'expression dés pipés.

Nous trouvons également une série lexicale servant à désigner certaines parties du corps. Ainsi, la tête prend-elle le nom de différents objets comme cafetière, caillou, carafon (*en avoir gros sur le carafon*) ou de végétaux comme citron, poire et citrouille. L'image est au cœur de l'argotisme, comme dans ces désignations : charmeuses pour « moustaches », palpitant pour « cœur » ou dans la locution mettre les bouts, « s'enfuir », dont le terme *bouts* a pour sens « jambes ».

1. Tableau inspiré du *Nouveau Dictionnaire encyclopédique, Larousse Sélection,* trois volumes (Sélection du Reader's Digest, 1971).
2. *Op. cit.*, 1971, p. 2916.

Si l'argot « *est la langue des gueux, des coupeurs de bourses, qui s'expliquent d'une manière qui n'est intelligible qu'à ceux de la cabale* » (Richelet, dans *Larousse Sélection*, p. 2912), il a parfois subi des transformations afin de devenir encore plus hermétique aux néophytes, comme le cadogan, le javanais, le louchébème ou encore le verlan, en vogue actuellement. Ainsi, le cadogan est un jargon construit à partir de « *l'insertion des consonnes* dg *après chaque voyelle qui est elle-même doublée* »[1]. Par exemple, « je m'en vais » devient « *jedge m'endgen vaidgai* ». Le javanais introduit la syllabe *av* dans le corps du mot, le louchébème remplace tout suffixe par la finale *em* et le verlan retourne, syllabe par syllabe, les mots à l'envers.

Marcienne Martin

1. *Nouveau dictionnaire encyclopédique, Larousse Sélection* (p. 2925).

Loi du 4 août 1994
application

En 2009, Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constituées partie civile dans trois procédures concernant la protection des consommateurs : à Laval, Caen et Marseille.

Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la

loi, dressé par les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Elles ont visé des produits et des infractions variés. Les produits : produits cosmétiques, produits textiles, articles de décoration, téléphones portables. Les infractions : mentions d'étiquetage, modes d'emploi, précautions d'emploi.

Les langues en cause ont été l'anglais, suivi des langues italienne, espagnole et allemande.

Les jugements rendus ont tous été favorables aux associations.
Deux juridictions ont été amenées à statuer sur des jugements favorables rendus antérieurement et les ont confirmés. En particulier, la cour d'appel de Paris, le 28 mai, sur appel interjeté par la partie condamnée, a reconnu expressément le caractère direct du préjudice subi par les associations du fait des infractions à la loi, condition nécessaire de la réparation de leur préjudice.

Jean-Claude Amboise

NDLR : Sur les statuts respectivement de la langue française dans l'entreprise en France et des langues nationales dans l'entreprise en Europe, vous pouvez écouter les communications que Me Jean-Claude Amboise, administrateur de DLF, a prononcées devant la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie à Paris le 9 avril 2009 (http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1972&Itemid=88888944) et aux 2es Assises du plurilinguisme, à Berlin, le 19 juin 2009 (http://www.efm-mehrsprachigkeit.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=2207&Itemid=88888945.

Encore l'amour

La somme des choses que connaît Alain Rey sur la langue française est proprement hallucinante ! La lecture de son livre *L'Amour du français, « contre les puristes et autres censeurs de la langue »*, nous fait voyager dans les profondeurs de l'histoire, du haut Moyen Âge à nos jours ; et surtout, elle nous libère de tout souci quant aux prétendues menaces qui pèseraient sur notre langue. L'auteur use d'un syllogisme – sous-entendu, mais très présent tout au long du livre : « Puisque je sais toutes ces choses, la langue française ne court aucun danger ; elle est protégée par mon immense amour. » Rien de contradictoire avec la remarque très juste qu'il place chemin faisant : « *Ce ne sont pas les langues qui meurent, ce sont les gens qui les parlent.* » D'où nous ne pouvons que souhaiter, à la fois par sincère amitié et par intérêt, qu'Alain Rey devienne Immortel, s'il plaît à Dieu ! Prenant appui sur le fait que « *l'avenir est aux couleurs des fantasmes* » – on ne saurait le nier –, l'auteur rit des pessimistes ; il se gausse des inquiets (dont je suis), des rabat-joie qui n'ont qu'une confiance limitée, vu l'évolution du monde, dans l'avenir de notre langue. Il les appelle des « Cassandre », sans prendre garde à l'ambiguïté de cette appellation moqueuse, car la petite Cassandre avait raison sur toute la ligne : Troie fut bel et bien détruite, et Priam égorgé.

Mais Alain Rey ne croit pas aux crises – il se réjouit amoureusement de tout ce qui arrive à la langue, où il ne voit que vitalité encourageante : la dégringolade vertigineuse de l'orthographe lui plaît comme un élément de progrès sur la rigueur passée des conventions ; « *car les formalismes normalisés de l'écriture – des rituels qui trahissent une religiosité refoulée – favorisent la position d'obéissance beaucoup plus que la souplesse admise de la prononciation* ». Aussi, la montée en force des SMS l'enchante – voilà du nouveau, du vivant, enfin ! Du 9 !…

Eh, certes ! on sait bien que l'orthographe est un tricot de pure convention. Le XIX^e^ siècle a exagéré sa ritualisation de manière grotesque,

souvent – mais que faire ? Alain Rey, maître d'œuvre du Grand Robert et d'autres ouvrages de poids, ne dit pas ce qu'il fait quand il reçoit une demande d'emploi ainsi rédigée : « *Jeu voudré travallé dent vote diksionèr.* » S'exclame-t-il, en accord avec son livre : Ah ! voilà un candidat porteur de progrès qui secoue « *le domaine sacré de l'arbitraire orthographique* » – je l'engage sur-le-champ ! ?

Une personne de ma connaissance présentait il y a peu à une classe d'enfants d'école primaire, âgés de 7 à 10 ans, les outils traditionnels de l'agriculture qui ont traversé les siècles. Au bout de quelques minutes parmi les outils de base, charrues, faux, houes, fourches diverses, la présentatrice fut étonnée de l'air de totale incompréhension de son jeune public. Grâce à un sondage rapide, elle s'aperçut que les verbes suivants étaient parfaitement inconnus de ces enfants : labourer, faucher, ensemencer, moissonner, herser, sarcler. C'était « cause toujours, tu m'intéresses » – ils ne connaissaient des activités champêtres que tondre, et arroser. Attention ! détail essentiel : il ne s'agit pas d'enfants récemment débarqués du cinquième coin de la planète, mais de bambins nés et nourris sur le sol d'un canton rural de tradition agricole, en Limousin faneur, faucheur et sarcleur. Il y a là quelque chose qui dérange, car on voit mal comment la langue de ces jeunes êtres pourrait se mettre à flot au seuil d'un collège qui va tâcher de leur inculquer de toute urgence des mots tels qu'« oxymoron », « métalepse » ou « anacoluthe »... Je dirai que ça branle dans le manche, en quelque sorte ! Qui délire ?

Au lieu de tant fustiger les Cassandre, Alain Rey pourrait porter son beau regard plein d'amour sur la réalité d'un monde en total bouleversement – sinon, son fantôme, d'ici cinquante ans, pourrait avoir de savantes surprises.

Claude Duneton

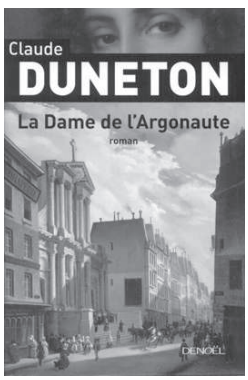

NDLR : Nous remercions notre ami Claude Duneton de nous avoir autorisés à reproduire les chroniques qu'il publie dans le *Figaro littéraire* sous le titre « Le plaisir des mots ». Celle-ci est parue le 1er octobre 2009.
Son dernier ouvrage est un roman historique et s'intitule *La Dame de l'Argonaute* (Denoël, 2009, 458 p., 20 €).

Tableau d'horreurs

– L'actualité cinématographique récente avait mis en valeur la forte identité des gens du Nord. Elle est un des constituants de notre identité nationale. Dire qu'on est Ch'ti, c'est dire qu'on est français. Le quotidien *La Voix du Nord* se devrait de respecter cette identité. Les responsables du journal ont succombé à la contamination anglomaniaque qui sévit en France.

Le nouveau magazine mensuel de ce groupe de presse s'intitule *Nordway* ! Quelle originalité !

– *Varsity*, journal des étudiants de l'université de Cambridge, a publié, en octobre 2009, un violent pamphlet contre la langue française, de Christie Davies, professeur retraité. Son titre est « *Towards a Common Language* » (« Vers une langue commune »), et le chapeau donne une idée du contenu de ce texte : « *La prééminence de la langue française est une anomalie disgracieuse*[...]. *Nous devons agir pour éliminer cette langue aristocratique et dépassée ou nous ne réaliserons jamais le rêve des États-Unis d'Europe*. » Tout l'article n'est qu'une suite d'attaques de bas niveau : langue de Vichy, des aristocrates oppresseurs, des défaites de Dien Bien Phu et de Fachoda. Il ajoute que même les chercheurs français l'abandonnent (nous le savions, hélas !). Seuls l'espagnol et l'allemand devraient avoir une place à côté de l'anglais au sein de la communauté européenne et l'enseignement du français doit être totalement abandonné en Grande-Bretagne.
Même si ce qui est exagéré est insignifiant et même si ce texte est imprimé dans une revue d'étudiants au lectorat limité, il témoigne de la disposition d'esprit de certaines élites anglaises, actuelles et futures, à l'égard de notre langue et de notre pays.

– Renault continue à maltraiter notre langue dans la communication destinée aux Français. Elle nous sert un « *WELCOME TO ELECTRIC LIFE* », avec une traduction en bas de page en petits caractères « Bienvenue dans la vie électrique », pour nous présenter ses nouvelles voitures électriques. La langue française ne mérite sans doute pas mieux que ce strapontin au yeux des spécialistes en communication de Renault. Le message choc doit être délivré en anglais, langue des seigneurs. Nous doutons qu'avec de tels choix publicitaires, la marque nationale soit soucieuse de complaire à ses clients francophones. Nous nous en souviendrons lors d'un prochain changement de voiture…

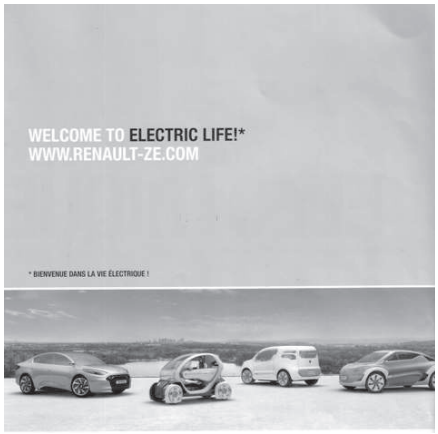

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

– Selon l'AFP (14 janvier 2010), l'ancien Premier ministre et actuellement sénateur Jean-Pierre Raffarin s'est déplacé en janvier de cette année à Bruxelles pour plaider la cause de la pratique de la langue française au sein de la Commission européenne.
« *La situation du français n'est pas satisfaisante dans l'Union européenne d'aujourd'hui. Nous voulons clairement que l'UE ait son identité partiellement francophone* », a-t-il déclaré à la presse. Lors de son entretien avec M. Barroso, ce dernier a déclaré que lorsqu'il pratiquait la langue de Molière « *cela créait parfois des remous dans la salle* ». « *Je lui ai rétorqué que l'usage exclusif de l'anglais pourrait aussi provoquer des remous* », a assuré M. Raffarin.
Nous nous félicitons de cette démarche de M. Raffarin et nous l'appuyons de toutes nos forces. Nous le lui avons fait savoir par écrit, en lui rappelant que les principaux responsables du recul du français à Bruxelles étaient les hauts fonctionnaires français détachés ou mutés à la Commission européenne et qui ne défendent pas notre langue.

– Dans *Le Point* (12 septembre 2009), nous apprenons que Michel Boyon, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), entend user des textos (SMS) pour faire de la régulation en direct. Ainsi, lorsqu'un journaliste commet une faute de français sur France Info (radio qu'il affectionne), le président Boyon veut pouvoir adresser un texto à Philippe Chaffanjon, patron de la station. Parmi les plus grosses fautes relevées : « ... *l'école de la rue d'ULM* » prononcé « U.L.M. » comme le petit avion...
Nous adressons nos encouragements à M. Boyon, qui aura bien du travail s'il compte élargir son champ d'action à tous les grands médias audiovisuels !

– Une heureuse initiative a été prise par un groupe de spécialistes qui, avec le soutien de quelques universités et de nombreux IUT, ont créé la Certification Voltaire.
Ce test d'orthographe est constitué d'une batterie de questions à réponses multiples. Il permet de vérifier et de valider les compétences orthographiques (donc aussi syntaxiques et grammaticales) des candidats. Des centres d'examen sont ouverts dans diverses villes de France et, à l'issue des épreuves, une certification chiffrée est remise aux candidats, à l'image du test d'anglais TOEFL. Cette attestation peut valoriser une demande d'emploi auprès des entrepreneurs conscients des difficultés causées par les insuffisances orthographiques de leurs salariés.
Tout en déplorant les graves lacunes constatées chez les nouvelles générations, nous nous réjouissons que ce problème soit pris en considération et que des outils soient conçus pour valoriser les compétences.

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior

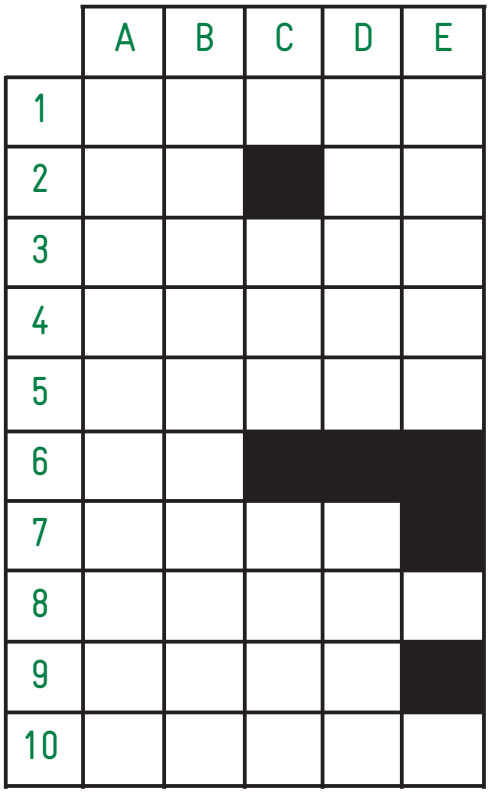

1. Le beurre de Jean Dutourd ne l'était pas.
2. Préposition. Renversé sans traduction.
3. S'il est beau, n'est pas politique.
4. Crème de la crème.
5. Raviver le coton teint à la garance.
6. Un train qui a fait une perte de vitesse.
7. Un pont en a fait une ville.
8. L'infirmière qui l'a faite lui a-t-elle fait perdre la tête ?
9. Pas toujours dans les brancards.
10. Ses ornements l'ont-ils renversée ?

A. Au théâtre ou près de votre téléphone.

B. Qui se fonde sur des rapports de similitude entre des objets différents.

C. Délicieuse partie du veau. Rafraîchir l'organisme.

D. Il n'y a que maille qui lui aille. Fit comme le célèbre Juif.

E. Le bassin qui est rarement d'ornementation.

L'orthographe pour François de Closets

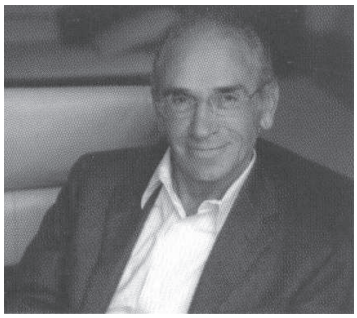

Invité d'honneur du déjeuner du 20 octobre (voir *DLF*, nº 234, p. II), François de Closets nous a présenté son tout nouvel ouvrage : *Zéro faute.* *L'orthographe, une passion française* (Mille et une nuits, 330 p., 20,90 €)
Nous reproduisons ici des extraits de l'enregistrement de sa conférence, transcrite par Alexandre François.

J'ai fait ce livre car notre système orthographique s'effondre. Des enquêtes montrent que depuis les années 1990-2000, les compétences des élèves s'effondrent comme ça n'est jamais arrivé. Alors, il faut s'interroger : quelles en sont les causes et quels pourraient en être les remèdes ? De ce point de vue, j'ai repris toute l'histoire de la langue française et de l'orthographe.

Que nous apprend ce livre ? La France a hérité d'une orthographe atrocement compliquée et savante, d'une orthographe de scribe. Au moment où, au début du XIXe siècle, la France décide que toute sa population – analphabète à l'époque – devra apprendre à écrire, elle décide aussi de ne pas simplifier cette orthographe. Tous les Français devront absolument apprendre et pratiquer cette orthographe de scribe, alors qu'au XVIIIe siècle, la correction n'était exigée que des professionnels ou dans l'imprimerie.

A priori, c'est un objectif fou et pour l'atteindre, on décide de sacraliser l'orthographe. Pourtant, dans toutes les autres disciplines, les erreurs sont pardonnables. Or, pour la seule question de

l'orthographe, le manque de savoir devient un manque de savoir-vivre. Il faut bien comprendre que c'est la crainte de la faute qui a permis de tenir ce pari fou. À partir de là, tous les Français, sentant peser le poids de la culpabilité et du ridicule s'ils ne maîtrisaient pas l'orthographe, ont fait l'effort de se soumettre à ses règles.

Alors, que s'est-il passé dans les années 90 au point de provoquer l'effondrement des compétences orthographiques ? Eh bien, la deuxième révolution de l'écriture ! La première fut l'imprimerie, qui influença toute notre orthographe, toute notre ponctuation, toute notre accentuation. Et voilà qu'à partir de 1990 se répand l'écriture électronique. Résultat : les jeunes écrivent bien plus que nous ! Le XX^e^ siècle est celui de l'écriture, mais l'écriture n'est plus la même. Si vous regardez les jeunes discuter constamment dans leurs forums, ils ne sont pas en train d'établir un texte à conserver précieusement. Voilà une écriture qui transcrit de l'oral et incite à la faute. Changer un mot est devenu tellement facile qu'on le change sans relire, sans faire attention aux accords. On est pressé, on ne fait même pas appel au correcteur. Aujourd'hui, les jeunes sont habitués à écrire ainsi et c'est irréversible : l'écriture double désormais l'oral dans la fonction conversationnelle. C'est, à mon avis, la raison décisive qui empêche les jeunes de comprendre cette notion de faute, qui ne s'est imposée que parce que l'écrit avait cette valeur supérieure à l'oral.

À moins d'interdire l'écriture électronique, les jeunes générations écriront au mieux comme les grands écrivains du XVIII^e^ siècle, qui ne prêtaient qu'une attention très relâchée à l'écriture. Mais à l'époque, la faute n'existait pas. Aujourd'hui, la nouvelle donne est que les jeunes écriront sur clavier toute leur vie. L'écriture manuscrite est appelée à devenir complètement marginale. C'est un fait et il faut s'interroger : doit-on continuer à apprendre le français pour maîtriser un exercice où l'élève écrit sur feuille blanche un texte dicté, sans faute, sans aucune assistance, alors que les jeunes ne pratiqueront jamais cet exercice de toute leur vie ? Ils devront, en revanche, écrire leur propre texte, sur ordinateur et sans fautes, avec l'assistance d'un

correcteur électronique. Cela ne relève pas du même apprentissage mais d'un apprentissage tout aussi exigeant.

Voilà globalement résumé le point de vue de mon livre. Je vois autour de moi beaucoup de gens qui déplorent avec moi la chute du français, mais je n'ai jamais vu personne proposer la moindre solution permettant de l'enrayer. Dire « il faut revenir en arrière, redonner les heures perdues à l'orthographe » n'a aucun sens. Je suis désolé de voir à quel point ceux qui se présentent comme les amis des enseignants sont leurs pires ennemis en pensant uniquement à un retour vers l'école du XIX^e siècle, au lieu d'ouvrir la voie de l'espoir, qui est de maîtriser l'orthographe du XXI^e siècle. Cette orthographe sera la même que la nôtre, mais une partie de sa difficulté pourrait être transférée à l'ordinateur.

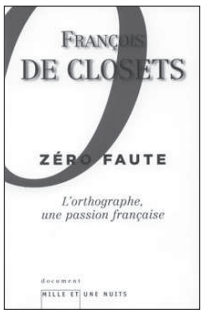

François de Closets, journaliste et écrivain, est né en 1933. Il a fait des études de droit et est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.
Journaliste de presse écrite, il a collaboré successivement à l'Agence France-Presse, à *Sciences et Avenir*, à *L'Express*, au *Nouvel Observateur* et à *L'Événement du jeudi*.
Pour la télévision, il a produit pendant une trentaine d'années, tantôt sur TF1, tantôt sur France 2, des émissions consacrées soit à la science, soit à l'économie ou à la santé.
En 1988, il a présidé la commission Efficacité de l'État, dans le cadre du Commissariat général au Plan.
Parmi ses œuvres, citons : *L'Espace Terre des hommes* et *La Lune est à vendre* (1969) ; *Le Bonheur en plus* (1974) ; *Scénarios du futur* (T. I, 1978, T. II, 1979) ; *Toujours plus* (1982) ; *Tous ensemble* (1985) ; *Tant et plus* (1992) ; *Le Bonheur d'apprendre et comment on l'assassine* (1996) ; *L'Imposture informatique* (2000) ; *Ne dites pas à Dieu ce qu'il doit faire, biographie d'Albert Einstein* (2004) ; *Plus encore* (2006) ; *Le Divorce français* (2008).
(Source : Wikipédia (http://fr.wikipedia.org/)

Nouvelles publications

LITTRÉ GRAMMAIRE. TOUTES LES RÈGLES ESSENTIELLES POUR UN USAGE QUOTIDIEN (334 p.)
LITTRÉ ORTHOGRAPHE. TOUS LES USAGES DE LA LANGUE PARLÉE ET ÉCRITE (378 p.)
LITTRÉ CONJUGAISON. TOUS LES VERBES À TOUS LES TEMPS ET À TOUS LES MODES (320 p.)
de Roland Éluerd
Éditions Garnier, « Le Livre de poche », 2009, 6,50 € chacun

Sous le patronage de Littré, le Livre de poche publie trois volumes – qui n'ont aucun lien avec le célèbre *Dictionnaire de la langue française* mais qui, déclare l'auteur, Roland Éluerd, dans l'avant-propos de chaque manuel, ont pour objectif de nous rendre service, à nous et à nos enfants, afin que tous soient capables de maîtriser la grammaire, l'orthographe et la conjugaison des verbes, qui n'ont pas fini de nous embarrasser. « Pari ambitieux certes, mais gagné ! », ajoutons-nous d'emblée. Chaque livre se veut complet, pratique, facile à consulter, accessible à toute la famille.

En effet, on trouvera dans le Littré grammaire « *toutes les règles essentielles pour un usage quotidien* ». Saluons la clarté et la logique de l'ouvrage – dans lequel on découvre aisément une règle et ses applications – ainsi que la finesse linguistique de l'auteur, qui tient compte de tous les usages de la langue (oral, écrit courant, écrit soutenu). Les familiers de la grammaire traditionnelle seront heureux de trouver, pour chaque terme grammatical utilisé actuellement, une définition et une explication. Un index détaillé facilite la consultation. C'est avec intérêt qu'on lira les remarques sur l'histoire de la langue, sur la grammaire moderne, illustrées par des exemples empruntés aux grands écrivains.

Le Littré orthographe, très méthodique, cherche à rassurer l'utilisateur, à qui il propose
– d'apprendre les huit règles d'accord importantes ;
– de recourir à sa mémoire auditive pour comparer les sons et les lettres ;
– d'entraîner sa mémoire visuelle en rapprochant les formes semblables.
Règles, exceptions, majuscules, ponctuation, abréviations, préfixes, suffixes figurent dans un index complet et se retrouvent sans peine.

Le Littré conjugaison annonce « *tous les verbes à tous les temps et à tous les modes* ». Grâce à une liste alphabétique des verbes et un index grammatical, on a rapidement accès au tableau du verbe en question.

On ne peut que recommander ces trois ouvrages intelligents et clairs, bien présentés et de prix modique, qui faciliteront pour tous la pratique de notre langue. Claudie Beaujeu

LA LANGUE LITTÉRAIRE. UNE HISTOIRE DE LA PROSE EN FRANCE, DE GUSTAVE FLAUBERT À CLAUDE SIMON, sous la direction de Gilles Philippe et Julien Piat
Fayard, 2009, 572 p., 29 €

« *L'histoire de la langue littéraire en France depuis Flaubert,* nous dit Julien Piat, *pourrait donc bien être lue comme la longue et lente configuration des pouvoirs et des responsabilités du langage à travers les imaginaires de la littérature et des discours.* » Les auteurs nous décrivent les grands genres d'une nouvelle prose apparue vers 1850 – roman, essai, autobiographie... – qui ne serait plus le modèle du français commun, mais qui serait *autre*. Flaubert, Zola, Péguy, Proust, Sartre, Barthes... quelques héros de ce passionnant autant que savant ouvrage, fourmillant de citations tirées des plus grands textes. Index et copieuse bibliographie. Nicole Vallée

LA LANGUE FRANÇAISE AU DÉFI, de François Taillandier

Flammarion, « Café Voltaire », 2009, 96 p., 12 €

Avec cet opuscule, François Taillandier raconte, illustre et défend notre langue avec sa pertinence et son brio habituels. Face à la mainmise de la mondialisation et de l'empire « technomarchand » sur notre civilisation en plein bouleversement, quel avenir pour la langue française? Alors que l'idée de nation s'est délitée au profit de l'Europe, on ne peut plus considérer notre langage comme un référent immuable, dominant et comme le ciment social qu'il était naguère ou jadis, avec toutes les variantes entre la langue parlée et la langue académique. Sans oublier les idiomes locaux. Face à cela, Taillandier nous explique qu'il convient d'être à la fois « conservateur » et « progressiste », mais pas « mouvementiste », une notion très intéressante. Son argumentation, limpide et honnête, est parfaitement étayée, notamment par un parcours historique du français, bien recréé dans ses grandes lignes. L'auteur doit certes constater le déclin des sociétés humanistes fondées sur le modèle des sociétés littéraires. Mais sans se voiler la face, il nous propose, plutôt même que de défendre notre langue, de la... proroger. Il quitte parfois ses hautes sphères (où il évolue pour notre plus grand plaisir, j'insiste), en nous exposant certains exemples concrets de la vie aujourd'hui. Comme, en page 85, ces vers créés par un rappeur, qui les chante pour lui-même dans un RER. Attentif et bienveillant, le pamphlétaire nous convainc que des jeunes de ce type courant **pourraient** parfaitement être très sensibles au décasyllabe et à la poésie classique. Ce que certain(e)s enseignant(e)s ont déjà réussi à prouver, comme en témoignent quelques superbes livres récents. En résumé, un petit ouvrage d'une intelligence et d'une utilité, voire d'une nécessité époustouflantes. Christian Nauwelaers

LE DÉSIR DE FRANÇAIS DANS LE MONDE, d'Axel Maugey, préface de Jean Cluzel

Éditions Vaillant, 2009, 252 p., 16 €

Par un docteur ès lettres, écrivain et journaliste, voici un magnifique ouvrage de référence traitant de la francophonie. Il nous enrichit et nous replace devant nos responsabilités dans un monde en évolution où le français doit et peut trouver sa place. Citons-en quelques chapitres : « L'Europe francophone au Siècle des lumières »; « D'Étiemble au premier Sommet francophone... » [le combat « désespéré »(?) d'Étiemble contre le « franglais », terme dû – il faut le rappeler – à l'un des fondateurs de DLF, Maurice Rat]; « Pour une stratégie réaliste du français en Europe »; « Perspective d'avenir »... La seule lecture de la bibliographie « sélective » (*dixit* l'auteur) procure une véritable satisfaction, car on y trouve des noms comme : Brunel, Hagège, Saint Robert à côté de Cheng, Dotoli, Farandjis, Makine, Senghor... et dans les « Autres références », Abou et Haddad, Boutros-Ghali, Zeima el-Tibi... N. V.

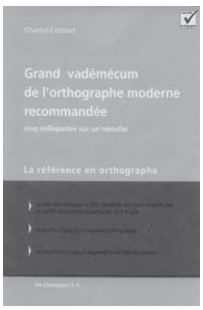

GRAND VADÉMÉCUM DE L'ORTHOGRAPHE MODERNE RECOMMANDÉE, de Chantal Contant,

De Champlain S. F., 2009, 256 p., 9,90 €

Cet ouvrage présente une liste de plus de 5 000 mots auxquels sont appliquées les rectifications de l'orthographe contenues dans le document officiel de 1990, établies par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française. Chaque mot est suivi de l'énoncé de la règle qui motive la nouvelle graphie et d'une explication. Les rectifications récurrentes sont longuement explicitées ; c'est par exemple le cas de la soudure des mots commençant par *anti-* (*antiadhésif*, mais *anti-sous-marin*) et de leur pluriel (*des casques antichocs*). Dans les commentaires, référence est faite aux principaux ouvrages récents ayant traité de la question. Les rectifications sont beaucoup plus présentes dans les diction-

naires qu'on ne le dit généralement, ce qu'indique, en début d'ouvrage, un développement consacré aux dictionnaires actuels, ceux qui sont intégralement à jour des rectifications (*Dictionnaire Hachette*, *Dictionnaire de la langue française : le français vu du Québec*, *Dictionnaire du français usuel*, de Jacqueline Picoche et Jean-Claude Rolland, etc.) et ceux qui ne le sont que partiellement, mais souvent de façon notoire, en particulier le *Petit Larousse 2010* et le *Petit Robert 2010*, dans lequel le taux de graphies enregistrées s'élève à 61,3 %. Cet ouvrage, très fonctionnel, montre la nécessité d'une actualisation de l'orthographe. Claude Gruaz

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À ROME, de Daniel Appriou
Acropole, 2009, 300 p., 14,90 €
Eh oui, encore un ouvrage présentant plus de deux cents expressions de la langue française ! Mais celui-ci n'est pas de trop. D'abord, parce que ses explications, fort pertinentes et bien documentées, bénéficient d'un style plaisant et allègre. Et aussi, parce que nous y avons découvert des locutions et formules auxquelles nous n'aurions pas songé : « boire comme un Templier » ; « bon comme la romaine » ; « hisser sur un pavois » ; « jeter de la poudre aux yeux » ; « se marier de la main gauche » ; « vivre sur un grand pied ». Index des mots-clefs, table alphabétique et bibliographie honnête, sinon exhaustive. N. V.

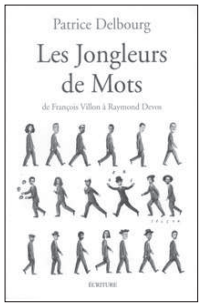

LES JONGLEURS DE MOTS. DE FRANÇOIS VILLON À RAYMOND DEVOS,
de Patrice Delbourg, illustrations de Sylvain Gibert
Écriture, 2008, 608 p., 29,95 €
Voilà un bien savoureux et bel hommage à 101 « funambules du verbe », à leur vie, à leur œuvre de tordeurs de syntaxe, bricoleurs de langue, malaxeurs de métaphores ! (L'auteur est un spécialiste reconnu ès calembours et jeux de verbe.) Romanciers, poètes, chansonniers, auteurs de théâtre, pamphlétaires, Villon, Coluche, Rabelais, Desproges, Labiche, Perec, Satie, Blanche, Guitry, Dac, et aussi des génies méconnus, Karr, Fourest, Cami... Pas moins de six siècles d'impertinence. Et pour la bonne bouche, qui a dit : « *Le nez est l'idiot du visage* » – « *L'oiseau cru fait cui-cui, l'oiseau cuit ne le fait plus.* » – « *Sa moustache était fine et son âme loyale, oncques il ne craignit la vérole ni Dieu.* » – « *Quand on l'ignore, ce n'est rien. Quand on le sait, c'est peu de chose.* » (Et quoi donc, devinez !) N. V.

À signaler :

- AUTOPSIE DU MAMMOUTH. L'ÉDUCATION NATIONALE RESPIRE-T-ELLE ENCORE ?, de Claire Mazeron, préface de Natacha Polony (Jean-Claude Gawsewitch, 2010, 288 p., 19,90 €).
- LES EXPRESSIONS VERBALES FIGÉES DE LA FRANCOPHONIE, de Jean-René Klein, Jacques Labelle, Christian Leclère, Annie Meunier et Corinne Rossari, coordinatrice Béatrice Lamiroy (Ophrys, 2010, 166 p., 16 €).
- PETIT INVENTAIRE DES CITATIONS MALMENÉES, de Paul Desalmand et Yves Stalloni (Albin Michel, 2009, 194 p., 10 €).
- 99 MOTS ET EXPRESSIONS À FOUTRE À LA POUBELLE, de Jean-Loup Chiflet (Points, « Le goût des mots », 2009, 142 p., 10 €).
- PRENDRE LA DÉMOCRATIE AUX MOTS, de Claudie Baudino (L'Harmattan, 2009, 156 p., 15 €).
- DICTIONNAIRE DES MOTS NÉS DE LA MER, de Pol Corvez (Chasse-Marée, 2008, 360 p., 18 €).
- LA PLUS BELLE HISTOIRE DU LANGAGE, de Pascal Picq, Laurent Sagart, Ghislaine Dehaene et Cécile Lestienne (Seuil, 2008, 192 p., 16 €).

Vie de l'association

Sommaire

Déjeuner parisien II
Nouvelles des délégations III
Courrier des lecteurs VI
Tribune IX
Appel X
Solution des mots croisés X
Échos XI
Prochaines réunions XIII
Bulletin d'adhésion XIV

Défense de la langue française
Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.
S'adresser exclusivement au secrétariat :
222, avenue de Versailles, 75016 Paris.
Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.
Président honoraire : M. Jean Dutourd, de l'Académie française.
Vice-présidente honoraire : Mme Brigitte Level,
Administrateurs honoraires : Pr Jean-Marie Dubois de Montreynaud (†), M. Jean Tribouillard.
Président : M. Angelo Rinaldi, de l'Académie française.
Vice-présidents : Mme Françoise de Oliveira, M. Marceau Déchamps.
Trésorier : M. Christophe Faÿ.
Trésorier adjoint : Pr Jean-Jacques Rousset.
Secrétaire générale : Mme Guillemette Mouren-Verret.
Administrateurs : Me Jean-Claude Amboise, Pr Pierre Arhan, MM. Grégoire Boucher, Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Claude Chaussepied, Jean-Paul Clément, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Pierre Edrom, Marc Favre d'Échallens, Mme Claire Goyer, M. Michel Jacques, docteur Philippe Lasserre, M. Hervé Lavenir de Buffon, Mme Corinne Mallarmé, MM. Michel Mourlet et François Taillandier.
Adjoint au secrétariat général : M. Jacques Pépin.
Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président : Pr Maurice Cara (†), de l'Académie nationale de médecine.
Cercle Blaise-Pascal : président : M. Georges Gréciet.
Cercle des enfants : présidente : Mme Françoise Etoa.
Cercle franco-allemand Goethe : président : M. Charles Meunier.
Cercle François-Seydoux : président d'honneur : S.E.M. Pierre Maillard.
Cercle des journalistes : président : M. Jean-Pierre Colignon.
Cercle Paul-Valéry : présidente : Mme Brigitte Level.
Cercle Pierre-de-Coubertin : président : M. Xavier Boissaye.

Déjeuner parisien

La déception de ne pas faire la connaissance de Jean-Paul Brighelli, bloqué par les intempéries dans le sud de la France, a été compensée par le plaisir de retrouver notre ami Alfred Gilder, qui a accepté, au pied levé, d'être l'invité d'honneur du déjeuner du 9 janvier.
Il fallait présenter un personnage qui aime rire et faire rire. Guillemette Mouren-Verret, secrétaire générale de DLF, s'en est chargée.

Notre invité, Alfred Gilder, est un énarque atypique à plus d'un titre.
Né à Bagdad d'un père anglais du temps où l'Irak était sous domination britannique, l'arabe et l'anglais furent ses deux langues maternelles. Il n'a appris le français que vers l'âge de 10 ans.
D'où :
– Son appétence et ses qualifications pour les questions linguistiques : il est, en ce domaine, un expert reconnu. C'est notamment un membre éminent d'un organisme qu'il a contribué à créer : le Conseil interministériel du langage administratif... ce qui est un vaste programme !
– Les six ouvrages qu'il a écrits sur la langue française et la francophonie, en particulier *Et si l'on parlait français ?*, publié en 1993, d'où est sortie la loi Toubon, et *Alerte francophone*, édité chez Sefi/Franel.
– Les nombreux combats qu'il a menés et qu'il mène encore en faveur de la langue, de la culture et de la civilisation d'expression française. C'est pourquoi aussi il préside le Théâtre 13 à Paris, le théâtre étant selon lui un bon conservatoire de la langue dans un monde menacé par les jargons insipides de toutes sortes : langage des médias, américain des aéroports ou charabia des SMS.

Deuxième caractéristique : il appartient à cette catégorie qui est bien dans la tradition française des écrivains-fonctionnaires : il a mené de front une brillante carrière professionnelle et « ses amusements » : un métier pour vivre, une passion pour exister.
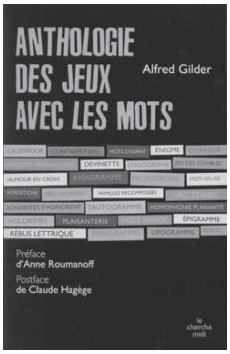
Troisième particularité de notre conférencier d'aujourd'hui qui se définit, lui-même comme un « haut fonctionnaire de taille moyenne » : bien qu'énarque et haut fonctionnaire, il ne confond pas être sérieux et se prendre au sérieux, c'est quelqu'un qui n'inspire pas la mélancolie.
En réalité, c'est un adepte de la méthode Molière : instruire en amusant, méthode qu'il défend brillamment dans son dernier ouvrage l'*Anthologie des jeux avec les mots* (Le Cherche Midi, 2009, 396 p., 18, 50 €), auquel pourrait s'ajouter sa conférence intitulée « Humour et politique ». Nous en reproduirons des extraits dans le prochain numéro.